

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
-----------------------	----------

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
---------------------------	----------

<b>PARTIE I : ANALYSE DES DONNEES</b> .....	<b>I-1</b>
---	------------

<b>1</b>	<b>LES DONNÉES QUALITATIVES</b> .....	<b>I-2</b>
1.1	ETAT DES DOCUMENTS D'URBANISME .....	I-2
1.2	LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	I-3
1.3	LE MILIEU PHYSIQUE .....	I-5
1.3.1	Le relief .....	I-5
1.3.2	La géologie.....	I-5
1.3.3	L'hydrographie .....	I-8
1.3.4	Les risques miniers .....	I-7
1.4	LES MILIEUX NATURELS .....	I-9
1.4.1	L'inventaire des ZNIEFF et des Espaces Naturels Remarquables .....	I-9
1.4.2	Les milieux forestiers .....	I-10
1.4.3	Les zones agricoles .....	I-10
1.4.4	La ville et sa périphérie .....	I-10
1.5	LE PAYSAGE.....	I-13
1.5.1	Les unités paysagères .....	I-13
1.5.2	Les éléments remarquables et cônes de vue.....	I-19
1.6	LE PATRIMOINE HISTORIQUE .....	I-22
1.6.1	L'histoire .....	I-22
1.6.2	Le patrimoine archéologique.....	I-23
1.6.3	Le patrimoine historique .....	I-24
1.7	LES CARACTERISTIQUES DU SITE URBAIN .....	I-27
1.7.1	L'historique du développement urbain.....	I-27
1.7.2	La forme urbaine actuelle.....	I-28
1.8	LE TOURISME ET LES LOISIRS .....	I-31
<b>2</b>	<b>LES DONNEES QUANTITATIVES</b> .....	<b>I-33</b>
2.1	LA DEMOGRAPHIE .....	I-33
2.1.1	L'évolution de la population .....	I-33
2.1.2	Les facteurs de l'évolution démographique .....	I-34
2.1.3	La structure de la population par âge et par sexe.....	I-35
2.2	LA POPULATION ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES .....	I-36
2.2.1	La population active .....	I-36
2.2.2	Les migrations alternantes et l'emploi .....	I-37
2.2.3	L'évolution de l'emploi par activités.....	I-38
2.2.4	Les catégories socioprofessionnelles.....	I-39
2.2.5	Les activités.....	I-40
2.3	LE LOGEMENT .....	I-42
2.3.1	Ancienneté du parc immobilier.....	I-42
2.3.2	Type de logements .....	I-43
2.3.3	Confort des logements .....	I-44

2.3.4	Evolution du parc immobilier .....	I-45
2.4	LES EQUIPEMENTS ET RESEAUX .....	I-46
2.4.1	Les équipements communaux .....	I-46
2.4.2	Les réseaux .....	I-48

## **PARTIE II : CONTRAINTES PARTICULIERES..... II-1**

<b>1</b>	<b>LES CONTRAINTES PARTICULIÈRES.....</b>	<b>II-3</b>
1.1	LES CONTRAINTES NATURELLES .....	II-3
1.1.1	Les risques miniers .....	II-3
1.1.2	Inondations et mouvements de terrain.....	II-4
1.1.2.1	Inondations, ruissellement, coulée de boue et mouvement de terrain .....	II-4
1.1	LES CONTRAINTES TECHNOLOGIQUES .....	II-5
1.2.1	Les installations classées pour la protection de l'environnement .....	II-5
1.2.1	Les élevages .....	II-5

## **PARTIE III: OBJECTIFS DE LA REVISION ..... III-1**

<b>1</b>	<b>RAPPEL DES MOTIVATIONS AYANT PRECEDEES LA REVISION DU P.L.U ....</b>	<b>III-3</b>
1.1	LES OBJECTIFS URBANISTIQUES .....	III-3
1.1.1	Les zones urbaines .....	III-3
1.1.2	Les zones naturelles et agricoles.....	III-3
<b>2</b>	<b>CONCRETISATION DES OBJECTIFS DE LA REVISION DU PLU .....</b>	<b>III-5</b>
2.1	L'EVOLUTION DU ZONAGE .....	III-5
2.2	L'EVOLUTION DU REGLEMENT DU P.L.U .....	III-11
2.3	LES EMPLACEMENTS RESERVES.....	III-17
2.4	LES ESPACES BOISES .....	III-18
<b>3</b>	<b>PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONTRAINTES .....</b>	<b>III-19</b>
3.1	INCIDENCES DES OBJECTIFS DE LA REVISION DU P.L.U. SUR L'ENVIRONNEMENT .....	III-19
3.2	IMPACTS DES CONTRAINTES SUR LES OBJECTIFS DE LA REVISION DU P.L.U.....	III-21

## **PARTIE IV: JUSTIFICATIONS DES DISPOSITIONS DU P.L.U. ....IV-1**

<b>1</b>	<b>LES ZONES URBAINES.....</b>	<b>IV-3</b>
1.1	LES SUPERFICIES .....	IV-3
1.2	PRESENTATIONS ET JUSTIFICATION DES ZONES .....	IV-3
1.2.1	Zones UA .....	IV-3
1.2.2	Zones UB.....	IV-4
1.2.3	Zones UC.....	IV-4
1.2.4	Zones UY .....	IV-4
1.3	JUSTIFICATION DES REGLES APPLICABLES.....	IV-4
1.3.1	Zones UA .....	IV-4
1.3.2	Zones UB.....	IV-6
1.3.3	Zones UC.....	IV-7
1.3.4	Zones UY .....	IV-8
<b>2</b>	<b>LES ZONES NATURELLES ET A URBANISER .....</b>	<b>IV-10</b>
2.1	LES SUPERFICIES .....	IV-10
2.2	PRESENTATIONS ET JUSTIFICATION DES ZONES .....	IV-10
2.2.1	Zones 1AU .....	IV-10
2.2.2	Zones 2AU .....	IV-11

2.2.3	Zones 1AUY .....	IV-11
2.2.4	Zones A .....	IV-11
2.2.4	Zones N .....	IV-11
2.3	JUSTIFICATION DES REGLES APPLICABLES.....	IV-12
2.3.1	Zones 1AU .....	IV-12
2.3.2	Zones 2AU .....	IV-13
2.3.3	Zones 1AUY .....	IV-13
2.3.4	Zones A .....	IV-15
2.3.4	Zones N .....	IV-16
<b>3</b>	<b>PERSPECTIVES OUVERTES .....</b>	<b>IV-17</b>
3.1	EN MATIERE DE LOGEMENT .....	IV-17
3.2	EN MATIERE D'ACTIVITÉS .....	IV-18
<b>4</b>	<b>DISPOSITIONS DIVERSES .....</b>	<b>IV-19</b>
4.1	LES SERVITUDES ET CONTRAINTES .....	IV-19
4.2	LES EMPLACEMENTS RESERVES .....	IV-19
4.3	LES ESPACES BOISÉS CLASSÉS.....	IV-19

# INTRODUCTION

Par délibération du Conseil Municipal, la commune de Jarny a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 12 décembre 1978, révisé les 29 mars 1985 et 14 avril 1993, modifié par trois fois les 20 avril 1995, 13 octobre 1998 et 18 décembre 2002

# **PARTIE I : ANALYSE DES DONNEES**

# 1 LES DONNEES QUALITATIVES

## 1.1 ETAT DES DOCUMENTS D'URBANISME

JARNY a approuvé son Plan d'Occupation des Sols le 12 décembre 1978, révisé les 29 mars 1985 et 14 avril 1993, et modifié par trois fois les 20 avril 1995, 13 octobre 1998 et 18 décembre 2002.

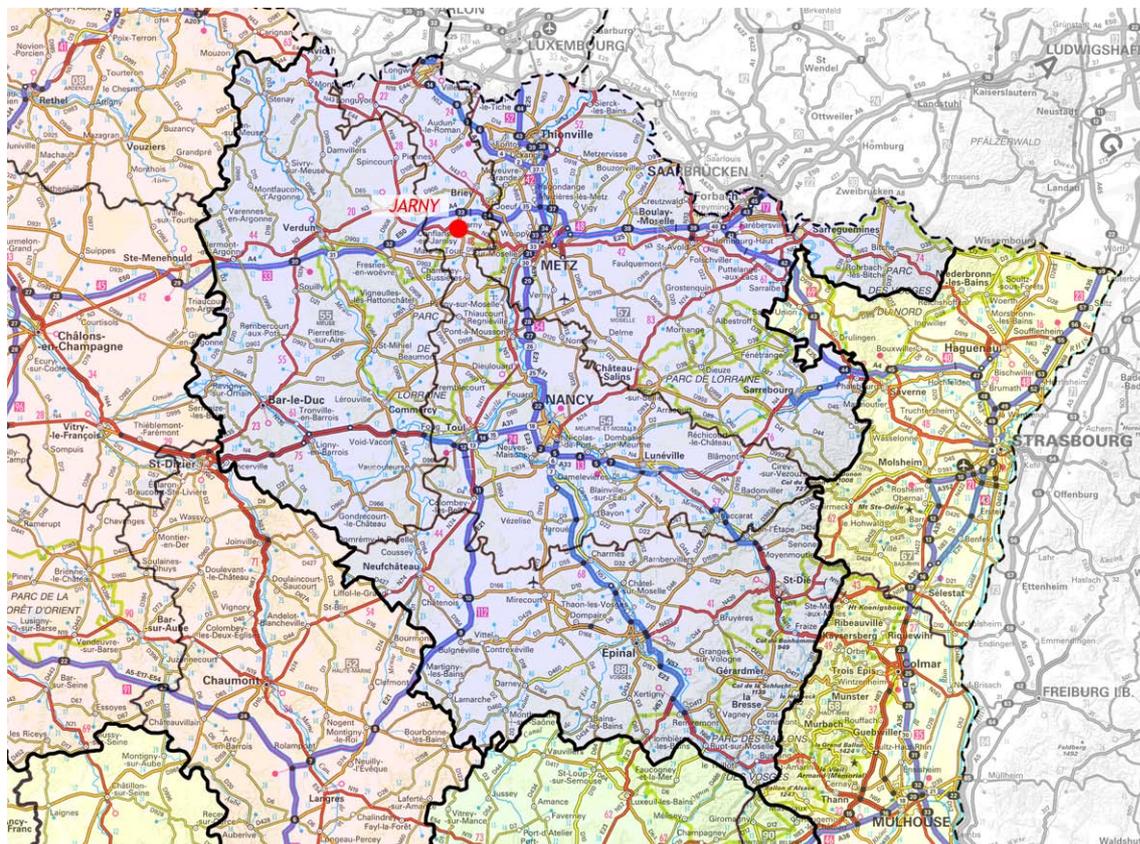
Le territoire de la commune fait partie du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhin-Meuse, approuvé par arrêté du Préfet de Région le 15 novembre 1996.

Il est aussi concerné par le Plan d'Exposition au bruit de l'aérodrome de Doncourt-les-Conflans.

A ce jour, un Plan d'Exposition au plomb est aussi envisagé puisqu'un arrêté préfectoral est en cours

## 1.2 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de JARNY est située en région lorraine, au nord du département de la Meurthe-et-Moselle, à l'ouest du sillon lorrain et au sud de l'axe Strasbourg-Metz-Paris. Elle se place à 12 km de BRIEY, 28 km de METZ, 40 km de THIONVILLE, 41 km de VERDUN.



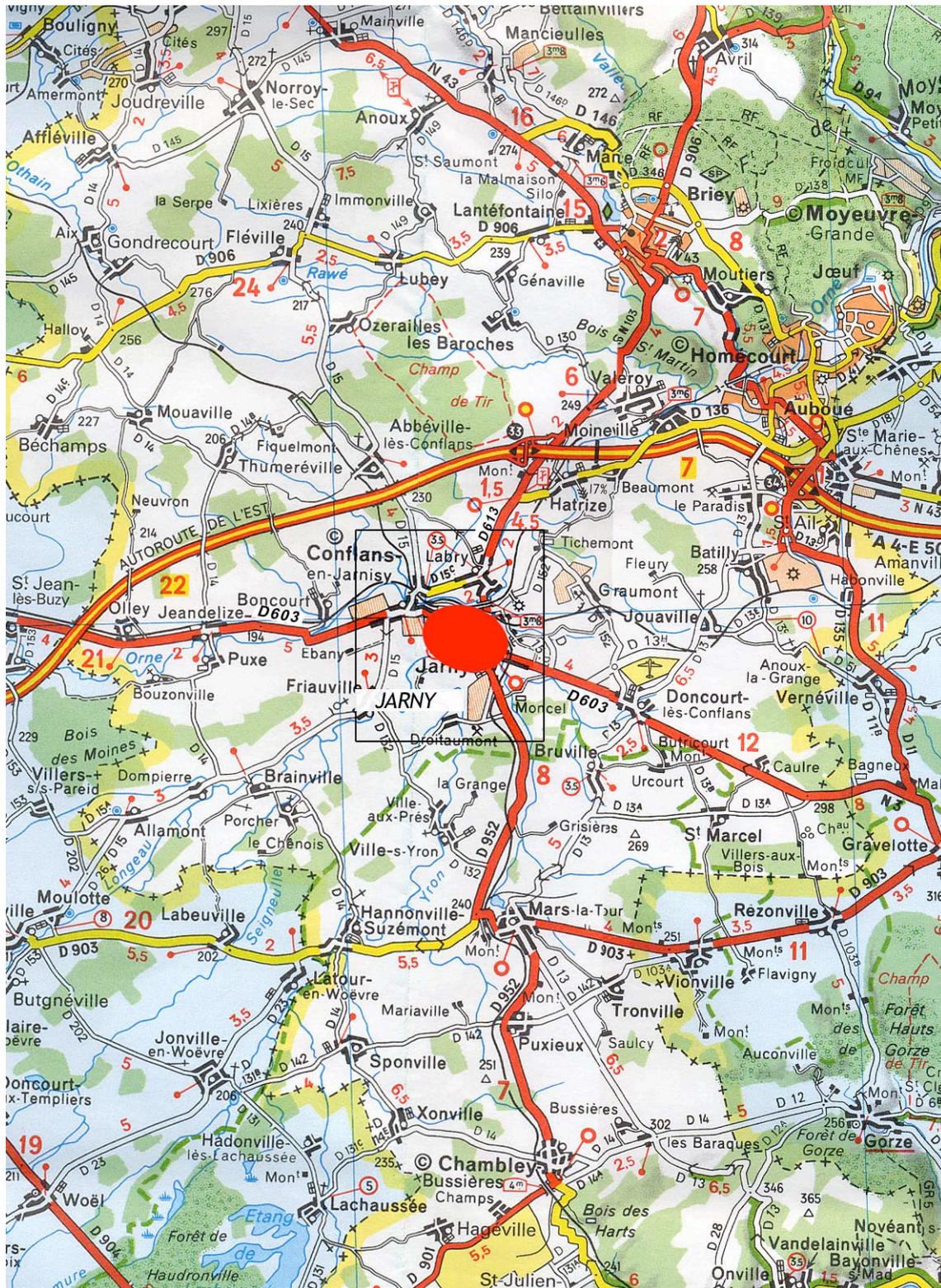
Carte de situation.

JARNY est une commune de 8 377 habitants (population sans double compte, statistiques INSEE de 1999) et d'une superficie de 1 559 hectares.

La commune est traversée d'est en ouest par la RD 603, joignant Metz à Etain. Elle est également parcourue du nord au sud par la RD 613 et la RD 952, reliant les communes de Briey et de Chambley. La RD 613 rejoint l'autoroute de l'est A4 au nord de Labry, qui permet de rejoindre Metz et l'axe mosellan, l'autoroute A 31. La RD 152 venant de Giraumont permet de plus de relier les quartiers de Tichémont et Moulinelle au reste de l'agglomération.

La commune de Jarny est riveraine des communes de :

- FRIAUVILLE à l'ouest,
- CONFLANS-EN-JARNISY au nord-ouest,
- LABRY au nord,
- GIRAUMONT au nord-est,
- DONCOURT-LES-CONFLANS à l'est,
- BRUVILLE au sud-est,
- VILLE-SUR-YRON au sud,
- et BRAINVILLE au sud-ouest.



Carte de localisation.

## **1.3 LE MILIEU PHYSIQUE**

### **1.3.1 Le relief**

Le relief de l'ensemble Conflans-JARNY s'identifie par une relative platitude : les dénivellations maximales n'excèdent jamais une quarantaine de mètres. Les seules "entailles" dans ce paysage, quoique modestes, marquent le passage de la rivière de l'Orne et des ruisseaux de l'Yron et du Rougewald.

L'ensemble du territoire se présente donc comme un véritable plateau s'élevant doucement vers le nord-est.

JARNY se situe dans la vallée de l'Orne, orientée sud-ouest/nord-est. A l'est, le versant sud est fracturé par les différents vallons des ruisseaux des Rouaux, de Rougewald et du Fond de la Cuve qui pénètrent sur le territoire communal. Au sud, le territoire est, quant à lui, marqué par le relief des vallées de l'Yron et du Longeau.

Le point culminant de la commune de JARNY est situé au sud-est, au lieu-dit "la Machaille" à une hauteur de 231 mètres. Deux autres endroits se situent également sur des points hauts : il s'agit d'emplacements proches ou bien situés sur les anciennes mines de fer de JARNY (jusqu'à plus de 225 mètres) et de Droitaumont (217 mètres).

Le milieu urbain dense s'élève à une altitude variant entre 199 et 211 mètres alors que les cours d'eau l'encerclant se situent à une hauteur approchant 190 mètres.

### **1.3.2 La géologie**

La commune de JARNY fait partie des communes minières du bassin ferrifère lorrain. A ce titre, son territoire est concerné par des zones d'amplitude d'affaissements miniers potentiels différés.

JARNY se place dans le bassin ferrifère de Briey-Longwy qui se trouve à cheval sur la limite interdépartementale Moselle/Meurthe-et-Moselle avec une extension très limitée sur le département de la Meuse à hauteur de Spincourt.

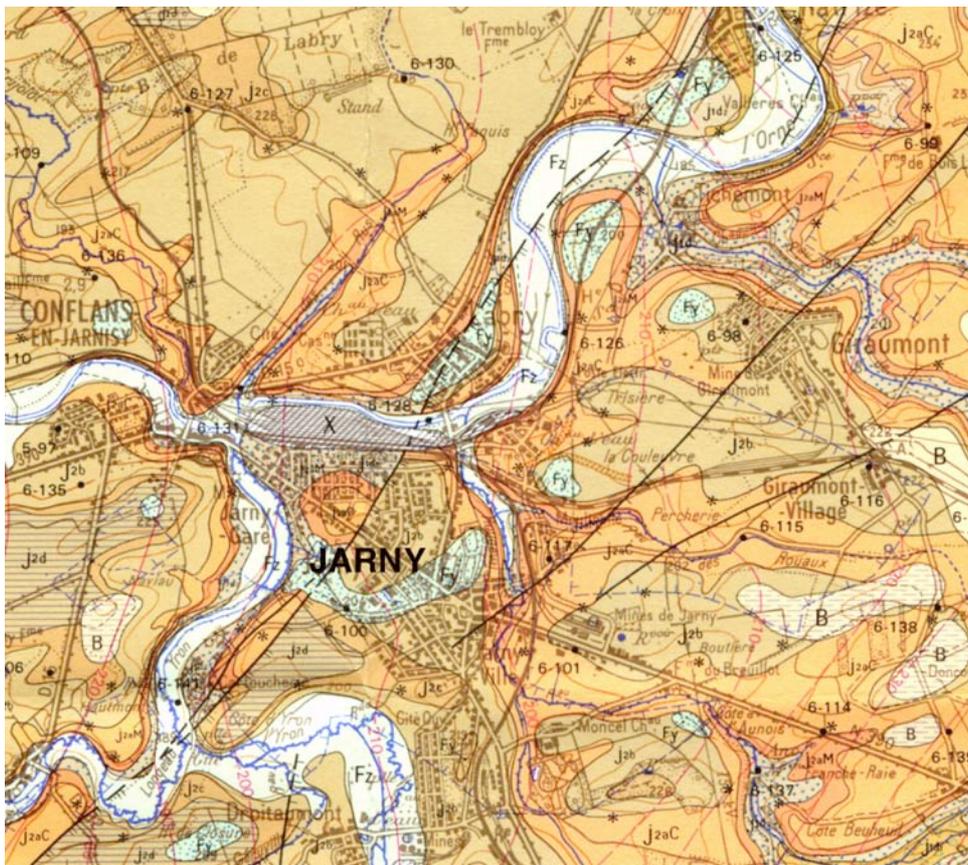
Sur le plan géologique, la Lorraine représente la bordure orientale du bassin parisien, constituée de formations sédimentaires reposant sur des massifs anciens (les Vosges à l'extrémité est), les premiers sédiments déposés (des grès pour l'essentiel) datant du PERMIEN.

La formation sédimentaire renfermant le gisement de minerai de fer est d'âge AALENIEN et s'insère dans la succession géologique entre le LIAS et le JURASSIQUE.

Sur le plan tectonique, le gisement ferrifère est marqué par de très nombreux dérangements. De grandes failles inscrivent JARNY dans un sous-bassin élémentaire qui est celui de l'Orne. Il se présente comme un léger synclinal dont l'axe est marqué par un

réseau de cassures de direction nord-est/sud-ouest. L'épaisseur de la formation ferrifère y avoisine 30 à 40 mètres.

Le minerai de fer lorrain est de type "oolithique" : petits grains de quelques dixièmes de millimètres appelés "oolithes". Ils sont généralement constitués d'oxydes de fer hydratés et liés entre eux par un ciment interoolithes dont les constituants essentiels sont du calcaire et de la silice.



carte géologique de Jarny



### 1.3.4 L'hydrographie

La présence de l'eau à JARNY est essentiellement constatée en milieu naturel, à la limite avec le tissu urbain.

Effectivement, la présence de la rivière de l'Orne (au nord) et des ruisseaux l'Yron (à l'ouest) et du Rougewald (à l'est) a largement limité l'urbanisation de la ville.

Le Longeau Rau rejoint le ruisseau de l'Yron à la hauteur de l'Etang de Droitaumont, formé suite à un affaissement minier, en bornant le développement urbain de JARNY à l'ouest.

Le Rau du Fond de la Cuve, quant à lui, limite le milieu bâti à l'est. Sur son passage, des petits étangs se sont formés, à la hauteur du Château de Moncel. C'est à cet endroit précisément que le Ruisseau de Rougewald rejoint le Ruisseau du Fond de la Cuve.

A l'est se situe également le ruisseau des Rouaux.

Au nord, l'Orne marque la séparation de JARNY avec les autres communes. Il est à noter que la commune est parfois sujette aux inondations de cette rivière : la dernière crue est relevée en 1993 avec 2,38 mètres d'eau alors que la cote d'alerte se situe à 1,20 mètres (mesure prise au pont de l'Orne sur la RD 613).



*Confluence des ruisseaux de Longeau et de l'Yron*



*le ruisseau de l'Yron*



*Le ruisseau de Rouaux bordé de peupliers*

## 1.4 LES MILIEUX NATURELS

Le milieu naturel représente près de 75 % de la superficie totale de la commune : 524 hectares de terres de culture, 389 hectares de prés, 129 hectares de bois, 56 hectares de landes, 42 hectares de jardins et 8 hectares de vergers.

### 1.4.1 L'inventaire des ZNIEFF et des Espaces Naturels Remarquables

La commune de JARNY est concernée par deux Espaces Naturels Remarquables :

L'Yron en aval de Droitaumont est reconnu d'intérêt départemental pour la richesse de sa faune (n° 54R40.2).

De Droitaumont à sa confluence avec l'Orne au nord, l'Yron est une rivière calme qui s'écoule sur marnes. Après un passage dans la zone des étangs de Droitaumont, elle traverse des prairies et des cultures.

La partie aval de l'Yron, à proximité de la confluence avec l'Orne, est alimentée par les eaux d'exhaure des mines de fer de Droitaumont situées au sud de l'agglomération, ainsi que par des rejets de l'usine de traitement des eaux. En amont, une petite partie de la rivière est régulièrement asséchée par des pertes dans des failles issues de l'exploitation minière. Ces eaux sont relativement épurées par la zone d'étangs de Droitaumont qui permet de rendre la qualité de la rivière acceptable.

La faible dynamique de la rivière, son manque d'entretien et la forte fréquentation du site induisent l'altération de ses berges et l'envasement de son lit. Malgré tout, la présence du Chabot, poisson d'intérêt international, confère à ce cours d'eau un intérêt biologique remarquable.

Le Marais de Droitaumont est également reconnu d'intérêt départemental pour la richesse de sa faune (n° 54E20).

Cette zone humide, proche du tissu bâti de JARNY, s'est formé en 1953, au milieu de prairies, suite à un affaissement minier (exploitation du minerai de fer par galeries souterraines). Le passage du cours de l'Yron (affluent de l'Orne) à proximité immédiate de la zone d'affaissement, a entraîné une inondation d'une surface d'environ 17 hectares qui s'est maintenue en eau jusqu'à aujourd'hui.

L'ensemble se compose actuellement d'un étang et d'une vaste roselière, situés sur une vaste dépression au centre de laquelle se trouve l'étendue d'eau longée par le ruisseau, et ceinturée de terres agricoles dont les prairies de la plaine alluviale de l'Yron.

Cet important site de 44 hectares est remarquable pour sa diversité ornithologique, biologique et paysagère. Des espèces d'oiseaux telles que le Busard des roseaux, la Rousserolle effarvatte et le Râle d'eau sont attirées par les roselières (composées de roseaux, de massettes et de laïches). Les Cygnes tuberculés et les Sarcelles d'été se rassemblent sur les surfaces d'eau libres dans lesquelles s'étendent des zones à hautes herbes et des buissons de saules, alors que le petit bois à proximité sert de dortoir hivernal pour les Hiboux Moyenduc.

Le site est classé espace Naturel sensible. Il est identifié comme site prioritaire par le Département.

L'ensemble participe activement au soutien d'étiage de l'Yron en aval.

L'ensemble humide aux abords de l'Yron est classé au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhin-Meuse au rang d'“étangs et lacs d'intérêt régional”.

Le Parc du Château de Moncel constitue également un espace naturel d'importance puisqu'il figure à l'inventaire des jardins remarquables.

Enfin, il est à noter que la commune de JARNY est située en limite du Parc Naturel Régional de Lorraine.

#### **1.4.2 Les milieux forestiers**

La forêt est peu présente sur le territoire de JARNY (9% de la superficie totale) : elle est essentiellement située au sud avec les Bois de Droitaumont, du Parois, de la Fontaine au Chêne, du Four, des Grizières et Machaille, en limite communale le plus généralement.

#### **1.4.3 Les zones agricoles**

La commune de JARNY bénéficie d'un sol favorable à l'agriculture : en effet, cette activité occupe une grande partie de la superficie de JARNY (élevage de vaches laitières, de bovins, manège de chevaux et culture de maïs, orge, blé et colza). Les terres de culture et les prés occupent ainsi 63% de la superficie de la commune (37% de terres de culture et 26% de prés).

#### **1.4.4 La ville et sa périphérie**

De par le passage de l'Orne, de l'Yron et du Rougewald, la ville-centre de JARNY est environnée par l'eau sur trois côtés.

Effectivement, le tissu urbain de la commune se démarque assez franchement de son environnement naturel mais les différents cours d'eau l'entourant sont propices à une gradation des paysages.

La zone d'influence de ces trois cours d'eau, les Bois du Four et ceux du Parois réalisent une continuité paysagère tout autour de JARNY :

□ Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Orne apparaît comme une rivière sinueuse et bordée de prés inondables.

Déviée au début du XX<sup>e</sup> siècle afin de permettre la construction du chemin de fer, son cours est aujourd'hui rectiligne et encaissé et la zone inondable est étranglée par le talus de la voie ferrée.

□ Le Rougewald est le ruisseau d'origine de la fondation de la ville.

Son appellation de “ruisseau du Fond de la Cuve” donne une idée du rôle qu'il a joué lors de l'exploitation minière. Aujourd'hui très proche du centre ville, il longe le Parc du Château de Moncel.



*le ruisseau de Rougewald*

L'Yron est le ruisseau le moins marqué par l'homme.  
Il coule dans un site « naturel » en traversant les étangs de Droitaumont classés site sensible.



*L'Yron en limite bâtie*

La végétation hygrophile du Marais de Droitaumont est également largement développée, et la faible hauteur d'eau (maximum 100 cm) favorise la prolifération des plantes au détriment de la surface en eau qui se réduit, elle, d'année en année.

Le plan d'eau constitue un biotope particulièrement favorable aux oiseaux d'eau, notamment par sa proximité des plans d'eau meusiens (Madine, Lachaussée), de l'Orne et de l'Yron.

Son intérêt ornithologique est démontré, avec toutefois un dérangement assez net lié à l'activité cynégétique.

Outre l'avifaune aquatique, la roselière et les boisements périphériques constituent un habitat privilégié pour nombre d'espèces (bergeronnettes, fauvettes, mésanges, merles, ...)

Les mammifères ne sont pas non plus absents, la roselière abri des rats musqués sert sans doute aussi d'abri temporaire à quelques renards et autres petits mustélidés.

En ville, la qualité de la faune et de la flore est liée à deux facteurs :

- l'ancienneté des bâtiments,
- l'extension des espaces verts et la diversité de leur flore qui déterminent la fixation et le maintien des espèces animales.

Dans le centre de JARNY, les constructions anciennes favorisent ainsi depuis longtemps l'installation d'une faune diversifiée

Il est à noter l'importance de la végétation dans le milieu bâti : de nombreuses rues sont plantées d'arbres en alignement et les espaces publics de plus grandes dimensions sont également composés avec des végétaux tandis que les jardins privés sont nombreux, tant dans les cités ouvrières que dans les zones pavillonnaires plus récentes.



*les jardins attenants à la cité de Droitaumont*



*la place Génot plantée*

## 1.5 LE PAYSAGE

### 1.5.1 Les unités paysagères

Le paysage de JARNY est composé de 6 unités paysagères :

1. Le centre ancien de la ville,
2. L'extension urbaine,
3. Les autres zones urbaines,
4. Les zones d'activités,
5. Le cours d'eau principal,
6. Les zones agricoles.

#### *Le centre ancien de la ville*

Anciennement situé à la croisée de deux axes majeurs (la rue Gambetta-Pasteur et l'avenue Wilson), le centre de la ville de JARNY est inscrit dans un système de rues plutôt étroites et de faible longueur, desservant un tissu densément construit le long des voies. Le tissu des îlots construits plus en retrait des grands axes se resserre au fur et à mesure. L'Eglise constitue l'élément fédérateur de cet ensemble s'organisant autour d'elle.



*Rues Gambetta et Pasteur composant l'axe principal de la commune*

C'est dans ce tissu hétérogène et irrégulier que les constructions mêlent habitat et services à l'intérieur de bâtiments de deux voire trois niveaux, les toitures en pente sont orientées vers la rue.

#### *L'extension urbaine de la ville*

Le développement urbain de JARNY s'est fait à l'ouest du noyau du centre ancien puisque l'urbanisation est limitée à l'est par le ruisseau. On remarque qu'à l'heure actuelle, il est surtout borné par la voie ferrée à l'est et au nord, jusqu'à l'Yron. Au sud, l'implantation bâtie est marquée par l'exploitation de la mine de fer de Droitaumont.

L'ensemble de l'extension urbaine de la commune peut encore se décomposer par des espaces bien identifiés, tel que le quartier des cités du Grand Breuil s'organisant autour de voies orthogonales et formant ainsi des îlots de forme rectangulaire.

Ce développement accompagne l'urbanisation qui s'opère au nord de la rue principale.



*la rue Pierre Sénard*

Sur l'avenue principale et sa continuité (République-Général Patton) ainsi que sur ses alentours (rues de Verdun, Gambetta, Pasteur et de Metz), la mixité de l'habitat et des services est encore plus marquée que dans le centre ancien. C'est dans ce tissu bâti que les équipements publics sont implantés et rassemblés.

Les constructions sont implantées en alignement le long de la voie et de façon mitoyenne.



Au sud de la rue principale commerçante, le tissu bâti s'est fortement développé depuis les années 1950 sous la forme de nombreux lotissements, structurés par un réseau de dessertes, de forme courbe, créant parfois des voies en impasse.



*la rue de la Tuilerie*

Aujourd'hui, autour de la rue des Hauts Sureaux, au nord de la commune, une nouvelle typologie d'habitat est mise en oeuvre : il s'agit d'habitat individuel social (ensemble composé architecturalement) à proximité de pavillons individuels traditionnels.



*la construction de nouveaux habitats, rue Jean-Paul Sartre*

Dans tout ce tissu urbain composé, les espaces publics prennent une place importante : ils permettent à l'utilisateur de se repérer et également de marquer la dissociation entre le piéton et l'automobiliste.

### ***Les autres zones urbaines***

En dehors de l'ensemble bâti dense de JARNY, des entités se détachent :

- la Cité de la Cartoucherie à l'ouest, bordée par l'Yron à l'ouest et par l'Étang de Droitaumont au sud, se compose sur le modèle d'un lotissement situé très à l'écart de l'agglomération.



*la cité de la Cartoucherie*

□ La Cité de Droitaumont, au sud du centre ancien, en est séparée par le cimetière. Constituant une cité à part entière dans la ville, elle s'articule autour d'un système de rues très longues, avec la répétition des maisons ouvrières, formant ainsi un ensemble homogène. Une école complète même le dispositif.



*la rue Jean Moulin de la cité de Droitaumont*

□ Le village de Droitaumont, situé au sud de l'Etang et à l'ouest de l'ancienne mine de fer de Droitaumont, constitue un écart de la ville de Jarny. La composition de l'ensemble reste respectueuse de ses origines : on y retrouve les traces de l'habitat rural traditionnel avec notamment la présence d'usoirs.



*la gare et le village de Droitaumont*

□ Et enfin, le quartier de la Moulinelle, au nord-est de l'ancienne mine de fer de Jarny, est séparé de l'agglomération par la ligne de chemin de fer. Il est composé en majorité d'habitat sous forme de cités ouvrières et de lotissements.

### ***Les zones d'activités***

Principalement situées à l'est de JARNY, ces secteurs sont localisés à proximité directe des grands axes de communication.

La zone d'activités Victor Prouvé (10,7 hectares) à l'est est implantée en contiguïté de l'ancienne mine de fer de Jarny et côtoie la route RD 603.



*l'entrée de la zone d'activités Victor Prouvé*



*Une grande surface commerciale sur la RD 603*

La zone d'activités du Bois de Sainte Catherine (12,2 ha) au sud est traversée par la RD 952 et marque l'entrée de la ville.

La zone d'activités de la mine de Droitaumont (2,7 ha) au sud occupe la place laissée inoccupée par l'ancienne mine de fer de Droitaumont.



*l'ensemble de la mine de fer de Droitaumont*

La zone de la CANAM (35 ha) prend place au nord est de l'agglomération, aux abords de la Route Départementale 152.

Et enfin, celle de JARNY Giraumont (70 ha) se situe entre la RD 603 et la voie ferrée au nord.

### ***Le cours de l'Yron***

Un ensemble de ruisseaux et d'étendues d'eau s'est formé sur le passage de l'Yron, en limite sud avec le tissu bâti de JARNY-centre, ouest de la cité de Droitaumont et nord du village de Droitaumont

S'étendant sur un vaste espace, il offre à la commune une étendue naturelle constituant un espace voué aux loisirs et à la détente.

### ***Les zones agricoles***

Les secteurs destinés à l'activité agricole sont situés en périphérie du tissu urbain, au sud ouest et à l'est. Ainsi, mise à part l'entrée de JARNY depuis Conflans-en-Jarnisy par la RD 603 les autres accès de la commune traversent des espaces agricoles.



*Terres agricoles à Droitaumont*

## 1.5.2 Les éléments remarquables et cônes de vue

L'élément construit dominant dans le paysage urbain est l'église de la ville, dont la hauteur en fait un point de repère. Il est également important de noter la présence des deux châteaux d'eau qui, depuis l'est de la commune, marquent le paysage.



*L'Eglise Saint Maximin et son clocher.*

La ville compte d'autres éléments architecturaux de qualité qui n'ont cependant pas un impact visuel fort dans le lointain.

C'est par le biais de promenades dans la ville qu'ils se découvrent, par exemple la gare, ou encore des détails de modénature de façades dans le centre ancien ou le long de la rue principale de JARNY.



*la gare de Conflans-en-Jarnisy et Jarny*



Exemples de bâtiments présentant un intérêt architectural.

De plus, la ville offre quelques cônes de vue qui sont assez remarquables et qui participent à la qualité paysagère de la ville.

Il s'agit essentiellement de larges panoramas dans un paysage plutôt plat et naturel :

- Depuis le relatif promontoire du village de Droitaumont, de larges ouvertures se font sur l'environnement naturel.



*le secteur des étangs de Droitaumont vu depuis l'ancienne mine de fer*

- A l'est, depuis la RD 603, à l'entrée de la ville, une vue importante s'offre sur le paysage urbain de JARNY.



*la RD603 menant à l'entrée est de Jarny*

- Au nord, par delà l'emprise des voies ferrées, une perspective s'ouvre sur Labry et ses environs.
- Au sud-est, l'entrée de ville par la RD 952 donne à voir le clocher de l'église et le château d'eau.



*les premières habitations accompagnent la RD 952*

## 1.6 LE PATRIMOINE HISTORIQUE

### 1.6.1 L'histoire

Le texte de la charte d'Othon I°, recueilli dans le cartulaire de Gorze, date de 936 et présente JARNY sous le nom de *Garnacium*. Ce nom d'origine romaine est celui du domaine du premier propriétaire soumis à l'impôt foncier.

JARNY remonte donc d'un domaine romain ou peut-être du nom d'un seigneur gaulois, à une date précédant l'ère chrétienne (vestiges d'une ancienne voie romaine).

L'activité extractive du minerai de fer en Lorraine remonte à des temps très reculés. L'histoire signale des exploitations datant de l'époque romaine sur l'ensemble du bassin ferrifère lorrain.

Au début du X° siècle, deux chapelles sont présentes sur JARNY. Le bourg est alors placé sous les autorités suivantes : Ancien Duché de Bar, Bailliage de Briey, Coutume de Saint Mihiel et Diocèse de Metz, Archiprêtré de Hatrize, Doyenné de Jarny.

A l'époque, l'église est entourée de fortifications dans lesquelles les habitants adossent leurs masures. L'enceinte ne possède alors qu'une porte à l'entrée du fort et de celle de l'église. Le site en garde aujourd'hui encore des traces puisqu'il est nommé "Fort Mahon". L'ensemble composé par l'église et les maisons forme alors un lieu de refuge en cas de guerres, fréquentes malheureusement en ces temps de désordre et d'anarchie.

Droitaumont, écart de JARNY, est situé à 2,5 kilomètres de JARNY. Ni route, ni grande voie de communication ne le dessert par contre, il possède de bons chemins et un pont établi sur l'Yron, qui lui ouvrent un débouché facile sur la nouvelle route nationale reliant Longwy à Pont-à-Mousson. La famille de Gourcy marque ce village du XIII° au XVIII° siècle. C'est lors de la division de la France en départements et en districts que Droitaumont est relié à la commune de JARNY.

JARNY fait partie du bassin minier de Briey avec l'exploitation de deux mines sur la commune même (JARNY et Droitaumont) et une troisième mine située dans la commune voisine (Giraumont).

Un noyau industriel existe déjà au milieu du XIX° siècle (huilerie, tannerie, tuilerie, briquerie, four à chaux, brasserie, distillerie, moulins et papeterie) tandis que le commerce de grains et de fourrage, de bois de construction, d'étoffes, d'épiceries et de merceries est également présent sur la commune.

En 1848, la République est proclamée et Louis-Napoléon Bonaparte est proclamé Président de la République Française. La population est en majorité républicaine et accueille le nouveau régime avec enthousiasme. Le citoyen jarnysien Billaudel est nommé Commissaire Général dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

A la fin du siècle, grâce à ses écarts, JARNY est le village le plus peuplé du canton de Conflans (780 habitants sur 1 502 hectares). Son ban communal est alors limité au nord, à l'ouest et au sud, par l'Orne et l'Yron qui viennent se joindre à Conflans.

On peut considérer que la mise en valeur du gisement, par exploitations souterraines, débute dans la période 1830-1850. Suite à l'avènement du transport par voie ferrée et à la découverte de l'utilisation de la houille dans les fourneaux, l'ouverture des mines de fer de JARNY, avec l'extraction de minerai, commence effectivement vers 1907-1908, celle de

Droitaumont est fonctionnelle dès 1910. Dans ces années, la population croît rapidement et fortement : de 890 habitants en 1906, elle passe à 4 000 en 1909.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Orne est déviée pour la création d'une gare de marchandises principalement (la gare Conflans-JARNY) avec une importante zone de triage, d'une ligne de chemin de fer desservant toute la vallée minière.

L'implantation de ce nouveau moyen de transport nécessite également, à l'époque, la construction de six ouvrages de franchissement, de taille importante : sur l'Orne au niveau de sa confluence avec l'Yron, sur l'Orne entre Giraumont et Hatrize, et sur le Rougewald près de sa confluence avec l'Orne.

La commune, très proche de la frontière franco-allemande, subit très tôt l'occupation germanique : en plus du drame du 26 août 1914, elle endure bien d'autres épreuves pendant cette guerre, avec notamment l'incendie du clocher de l'Église Saint Maximin. L'Église garde encore aujourd'hui des traces de cet épisode tragique : à l'extérieur, le clocher affiche une silhouette bien différente de celle d'avant 1914.

Nombreuses pertes humaines, hommes valides réquisitionnés, gare utilisée comme centre de ravitaillement par les allemands, bombardements, maisons détruites : c'est ainsi que plus tard, la ville se voit décerner la Croix de guerre.

### 1.6.2 Le patrimoine archéologique

L'occupation romaine a laissé des traces à JARNY, attestant ainsi de l'origine très ancienne du lieu. Des restes de murailles ont été mis à jour par labours au lieu-dit "les Noires Terres", au nord-ouest de JARNY, au voisinage de l'actuelle route conduisant à Giraumont. Des traces de la voie romaine allant de Metz à Verdun ont été découvertes également à JARNY, au lieu-dit "Marchanpelle", aux environs des "Noires Terres" ; traces aussi de cette voie, à Moulinelle. Cette voie romaine passant à Conflans gagnait Verdun par Jeandelize, Olley, Neuvron et Étain.

L'époque Mérovingienne a elle aussi laissé quelques traces : rue Claude Debussy, des tombes pourvues d'encadrements de pierre ont été découvertes. D'autres sépultures ont également été mises à jour près de l'Église de JARNY.

À l'époque franque, JARNY constitue avec ses environs le *Pagus Jarniensis*, rattaché au pays messin. De cette période, durant laquelle s'installe la féodalité, il ne reste rien de notable. Un lieu-dit "la Potence", proche des "Noires Terres" et de la voie romaine déjà citées, est sans doute le signe de la présence d'un château siège d'une haute justice.

De nombreux sites sont répertoriés archéologiquement sur le territoire de la commune de JARNY datant :

- de la Préhistoire :

localisation : la Z.A.C. de JARNY-Giraumont ; nature : sépulture, occupation ; vestiges : fosses, petit mobilier ; datation : Néolithique Final, la Tène Ancienne,

localisation : le Bois des Héritiers ; nature : station de surface ; vestiges : outillage lithique ; datation : Néolithique,

localisation : la Boutière ; nature : station de surface ; vestiges : outillage lithique ; datation : Néolithique.

- de la période Gallo-romaine :

localisation : la voie romaine de Grande Marchanpelle ; nature : voie romaine,

localisation : Grimontant Nord ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,

localisation : la Z.A.C. de JARNY-Giraumont ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,

localisation : la Grande Corvée ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Aux Noires Terres ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : le Haut de la Saule ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : la Boutière Nord ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Grimontant ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : le Bois Royal ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Aist ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : le Bois de la Fontaine au Chêne ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Sainte Catherine ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Machaille ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain,  
localisation : Grand Champs ; nature : habitat ; datation : Gallo-Romain.

- du Haut Moyen-Âge :

localisation : Grand Champs ; nature : occupation ; datation : Carolingien.

- du Moyen-Âge :

localisation : la Voie des Pèlerins ; datation : XII<sup>e</sup> siècle,

localisation : la Maison-Dieu ; datation : attestée vers 1180-1185.

localisation : sur le territoire ; nature : la grange épiscopale ; datation : XIII<sup>e</sup> siècle,

localisation : Château de Moncel ; nature : maison forte ; datation : attestée dès le XIII<sup>e</sup> siècle et réaménagée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

localisation : Église Saint Maximin ; nature : protection des Monuments Historiques dès 1982 ; datation : choeur du XIII<sup>e</sup> siècle, nef du XV<sup>e</sup> siècle et clocher de 1516.

### 1.6.3 Le patrimoine historique

Le **Château de Moncel** constitue un élément du patrimoine particulièrement important.

Moncel dérive du mot latin *monticulus*, petite montagne ou monticule. Cité dès le XIII<sup>e</sup> siècle, il est composé par un château-fort, un pont-levis et de fossés aujourd'hui disparus.

En 1822, Emile Bouchotte entreprend la remise en état du domaine de Moncel : les terres sont mal cultivées et les bâtiments en ruine. Le domaine s'agrandit par la création de la maison de ferme de Sainte Catherine, l'acquisition du moulin de Droitaumont et la propriété de la Grange. Ce développement nécessite la construction du petit pont des brebis en 1862. En 1892, en contrepartie de la contribution à la rénovation de l'Église de JARNY, une chapelle privée est construite au Château.

Agrandi (les deux ailes sont accolées et l'édifice prend l'allure d'un château style XVIII<sup>e</sup> siècle), le Château est en 1909, sous la propriété de la société Schneider ou mine de Droitaumont. Il sert alors de demeure au responsable des mines.

Le Château est occupé, pendant la guerre de 1914-1918, par les allemands qui y entreposent tous les objets, victuailles, réquisitions de toutes sortes prises dans la région.

Le magnifique parc fleuri du Château (17 hectares) est aujourd'hui classé Jardin de France et refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux. En effet, précédé par un petit jardin à la française, le bâtiment domine un vaste parc à l'anglaise dessiné par les bouquets d'arbres et les étangs. Attenant, le potager a conservé bordures de buis et serre centrale.



*Le Château de Moncel.*

Autre atout pour la commune, l'**Église Saint Maximin** est des plus intéressantes et curieuses.

Autrefois appelée la petite cathédrale, l'Église de style ogival, est très ancienne. Reconstituée au XV<sup>e</sup> siècle, l'édifice est agrandi en 1675 par les chanoines de Gorze.

Les vitraux de l'église datent de la rénovation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A ce titre, ils méritent une attention toute particulière, non pas pour leur ancienneté, mais pour leurs thèmes qui en font des témoins uniques de l'histoire récente de la Lorraine : l'un représente Sainte Barbe, la patronne des mineurs et l'autre rappelle un épisode douloureux de l'histoire de la ville : l'arrivée de l'armée allemande le 26 août 1914 :

- "Sainte Barbe, protégez les mineurs", vitrail réalisé par Benoit Frères, Nancy, dans les années 1920.

Le martyre de Sainte Barbe remonte aux alentours de 235, dans la ville de Nicomédie (aujourd'hui Izmit, au nord-ouest de la Turquie). Pour la protéger du monde, son père la contraignit à passer sa jeunesse enfermée dans une tour. Dans sa retraite, Sainte Barbe se convertit secrètement au christianisme. Lorsque son père, païen, découvrit cela, il la livra au gouverneur romain. Celui-ci tenta de la faire revenir sur sa conversion, sans succès. Sainte Barbe fut finalement décapitée par son propre père, qui ne pouvait tolérer sa conversion. Mais à peine eut-il commis son crime qu'il fut mortellement frappé par la foudre.

Depuis, Sainte Barbe est associée à la foudre et invoquée pendant les tempêtes. Elle est la patronne de tous ceux qui font usage d'explosifs : artilleurs, artificiers, sapeurs, et mineurs. Quand le corps des sapeurs a évolué vers celui des pompiers, ceux-ci ont conservé sainte Barbe comme sainte patronne.

- "26 août 1914", vitrail réalisé par J. Benoit, à Nancy, en 1930.

En dehors de celui consacré à Sainte Barbe, l'Église Saint Maximin de JARNY, remise de ses blessures, accueille, en 1930, un autre vitrail d'une valeur historique - et artistique - peu commune. Situé du côté gauche de la nef (en faisant face à l'autel), celui-ci fait référence à un épisode tragique de l'histoire de JARNY.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. La frontière, tracée suite à la défaite de 1870, sépare la Lorraine en deux : une partie annexée par l'Allemagne au même titre que l'Alsace correspondant au département de la Moselle et une partie restée française. La ville de JARNY n'est située qu'à un dizaine de kilomètres de la frontière, côté français. Les troupes allemandes qui pénètrent rapidement en Lorraine française,

sont alors stoppées dans leur élan par la résistance inattendue (de part et d'autre) de la place forte de Verdun.

Et c'est le 26 août 1914 que JARNY rejoint les rangs des villes martyres. Le maire, Henri Génot, l'abbé Léon Vouaux, frère du curé de Jarny, et deux autres otages - J. Bernier et F. Fidler - sont fusillés.

\*



*Le portail de l'Église Saint Maximin.*

Les anciens **abattoirs** constituent également un point fort dans la composition du patrimoine bâti de JARNY : l'ensemble comporte huit bâtiments répartis en périphérie du terrain autour du bâtiment principal. C'est dans ce dernier que s'effectuait le travail sur les animaux.

D'aspect architectural intéressant, il est aujourd'hui utilisé pour le stockage.



*Le site des anciens abattoirs.*

Il est également à noter l'importance du **patrimoine minier** avec ses cités d'habitat et les bâtiments attenants aux mines.

- De la mine de JARNY, un bâtiment important, qui servait en partie de bureaux, subsiste avec ses entrées parfaitement marquées par des perrons de pierre. Sur l'arrière, la "salle des pendus", de douches et la chaufferie sont encore visibles. Utilisé jusqu'en 1983, l'ensemble comportait deux puits, un bâtiment de stockage et de nombreuses voies ferrées. Aujourd'hui, ce patrimoine est situé au cœur d'une zone d'activités. Le bâtiment est entouré de friches enherbées avec quelques matériaux stockés.



*L'allée menant au bâtiment principal de la mine de Droitaumont.*

La mine de Droitaumont est encore assez fidèle à ses origines : elle se compose de bâtiments d'habitation de part et d'autre de l'entrée et d'un regroupement d'édifices plus loin sur le site. Aujourd'hui, l'accès principal dessert un bâtiment d'habitat collectif avec des garages en bande et une villa récente. Cette exploitation est utilisée jusqu'en 1986. Le site contient à l'époque deux puits ; le bâtiment, rénové en habitations, est utilisé en bureaux, alors que les autres sont plutôt dédiés la maintenance ou à l'entretien des machines.

## **1.7 LES CARACTERISTIQUES DU SITE URBAIN**

### **1.7.1 L'historique du développement urbain**

C'est à partir d'un noyau dense et homogène constitué par le centre ancien de la ville que le milieu urbain de JARNY s'est développé.

Les voies d'accès avec leur orientation, sont les éléments fédérateurs de l'implantation de ces nouveaux quartiers à partir d'elles. Effectivement, c'est l'agglomération des différents quartiers qui a formé la ville d'aujourd'hui : le quartier de la gare, le quartier Moulinelle, le quartier Droitaumont, le vieux village et les lotissements.

La venue de nouvelles populations résidant à JARNY est intimement liée à l'histoire des mines de fer qui a impliqué une forte demande de main d'oeuvre et ainsi la construction de cités d'habitat ouvrier.

De par son attractivité commerciale, la commune de JARNY est incluse en 1860 dans le tracé ferroviaire Verdun - Etain - JARNY inauguré en 1873 par la Compagnie de l'Est. L'arrivée de la voie ferrée au nord de la commune a stoppé l'urbanisation jusqu'à cette limite. Une seconde ligne relie la ville à Homécourt et Joeuf en 1879. La gare de Conflans-JARNY, installée au centre du triangle formé par les trois communes : JARNY, Conflans et Labry, connaît alors une forte influence sur le développement du quartier alentour : la sucrerie, des cafés et des logements situés entre la rue Carnot et la rue Jeanne d'Arc s'y implantent afin d'accueillir les employés de la Compagnie de l'est. En 1906, les Brasseries de JARNY et Pagny réunies remplacent la sucrerie.

1905 marque le début de la construction des cités du Breuil (100 logements) à l'est de la gare. L'autre côté de la rue de Verdun se développe alors également au nord de la commune.

Les années suivantes, de nombreuses implantations commerciales accompagnent ce développement : l'Hôtel Central, le Café du Commerce, un magasin d'ameublement... Des constructions apparaissent rue Pierre Sépard (logements et immeubles de bureaux), suivies de l'implantation d'une école.

En 1919, la Compagnie de l'Est loge ses agents en attendant la réfection des cités à la Ville en Bois à Moulinelle.

Des années 1950 à nos jours, la ville se développe massivement sous la forme de lotissements :

1954, 1er lotissement : rues Poincaré et Albert Lebrun,  
1956-1958, 2nd lotissement : rues Massenet, Bizet et Ravel,  
1963, 3ème et 4ème lotissements : autour de la Place Leclerc, rues Voltaire et Gounot,  
1968, 5ème et 6ème lotissements : rues Louise Michel, Rolland...,  
1976, 7ème lotissement : rue Paul Langevin,  
1977, 8ème lotissement : le long de la rue Emile Zola, rues B. Frachon et J. Duclos,  
1982, 9ème lotissement : rues du 11 Novembre, Lavoisier et Pascal,  
1981, lotissement "Le coin du bois" : rue Jean Rostand,  
1985, lotissement "Le Rougewald" : rue des Cerisiers, Épinettes et Saint-Paulias,  
1990, lotissement "Le Patural Joly" : rue des Peintres,  
1996, lotissement : rue Emile Gallé,  
1998-2000, lotissement "La Cartoucherie" : rue Louis Majorelle et de la Cartoucherie,  
2000, lotissement "La Cartoucherie" : rue des frères Daum.

Ces dernières années, la ville s'est munie d'espaces voués aux activités, qui sont situés en périphérie du tissu urbain à vocation résidentielle et à proximité des grands axes de communication.

### **1.7.2 La forme urbaine actuelle**

Aujourd'hui, la commune de JARNY offre un tissu urbain regroupé dans un ensemble limité par le passage du ruisseau de l'Yron à l'ouest, l'emprise de la voie ferrée au nord et à l'est et l'étendue des marais et étangs de Droitaumont au sud.

Depuis le centre ancien, la commune s'est développée à l'ouest afin de rejoindre Conflans-en-Jarnisy et ainsi de se lier à elle (seul le pont traversant l'Yron marque ce seuil).

La ville s'est ensuite développée vers le sud, au-delà de la rue principale que composent les rues de Verdun, Gambetta, Pasteur, de Metz et les avenues Patton et de la République. L'existence de cette rue, très longue et qui regroupent de nombreux commerces et services, fait que la commune ne dispose pas d'un centre ville véritablement identifiable.

En revanche, le tissu urbain de Jarny se constitue d'entités urbaines diversifiées et facilement identifiables :

#### □ . *le centre ancien*

Si le centre ancien de Jarny est constitué le long de la rue Pasteur de constructions associant du commerce au rez-de-chaussée et de l'habitat à l'étage, on observe encore, dans d'autres rues, des traces d'habitat traditionnel lorrain : d'importantes "maisons-fermes" sont implantées par rapport à la rue, en retrait afin de libérer l'espace des usoirs. De un à deux niveaux, la façade se compose généralement de petites ouvertures, type fenêtre, et d'une grande afin d'accéder à l'intérieur de la grange.



\* Une rue présentant encore des traces d'habitat rural

#### □ . *le quartier de la gare*

Le quartier est assez densément construit, constitué de constructions de caractère de deux à trois niveaux, implantées en mitoyenneté et à l'alignement de la rue. Entre ce quartier et le centre ancien, le tissu urbain est moins dense et plus hétéroclite, composé de cités ouvrières et de lotissements plus récents, un peu isolés par la présence de nombreux équipements publics, implantés au premier plan par rapport à la rue principale, et un réseau de dessertes orienté plutôt vers la RD 152.

#### □ . *les cités ouvrières*

Les autres cités ouvrières de la ville sont plus isolées encore de la ville, puisque construites à proximité immédiate des anciennes mines de fer.

Ainsi, les quartiers Moulinelle et Tichémont prennent place à l'est de la commune, au-delà de la voie ferrée.

La cité de Droitaumont prend place tout au sud de la commune.

Le tissu urbain de ces cités est très caractéristique.

Il est composé de maisons de deux niveaux, soit jumelées, soit implantées en mitoyenneté par petits groupes.

Les parcelles qui les accueillent sont assez longues et étroites, offrant ainsi un grand jardin à chaque construction.

Annexés à la maison ou regroupés à proximité, des garages complètent toujours les habitations, aux caractéristiques architecturales à l'origine similaires.

Aujourd'hui, la couleur des enduits diffère et la plupart des constructions ont subi quelques modifications ou extensions, ce qui offre une image un peu moins hétérogène de ces ensembles.

\* \*



*La cité ouvrière de Droitaumont.*



*La cité du Breuil.*

#### □ . *des lotissements de pavillons individuels*

L'extension de la ville s'est effectuée sous la forme d'un habitat pavillonnaire, organisé en différents lotissements autour des équipements publics présents (collège, école, salle polyvalente) et de quelques collectifs.

Le tissu urbain se caractérise par l'implantation de constructions individuelles d'un ou deux niveaux, toujours en retrait de la voie, jumelées ou isolées sur leur parcelle.

La Cité de la Cartoucherie, autrefois quelques constructions, est aujourd'hui complétée par de l'habitat pavillonnaire. Entre la ville et cette cité s'égrènent des constructions individuelles, implantées sans ordre particulier.



*Exemple d'habitat individuel entre la Cartoucherie et l'agglomération.*

#### □ . *des secteurs à vocation industrielle ou d'activités*

Ils sont situés essentiellement en entrées de ville, marquant assez fortement le paysage, du fait que les bâtiments qui les composent sont souvent de grandes dimensions.

#### □ . *Le village de Droitaumont*

A vocation principalement résidentielle, il prend place à l'ouest de la cité de Droitaumont et conservent encore son caractère rural.

## 1.8 LE TOURISME ET LES LOISIRS

Actuellement, le tourisme n'est pas un atout dont peut se prévaloir l'agglomération jarnysienne.

D'une part, les capacités d'hébergement sont limitées : trois hôtels (35 chambres au total) accueillent les clients potentiels alors que le plus proche camping est situé à Briey et que gîtes ruraux et chambres d'hôtes sont absents de la commune.

D'autre part, le Château de Moncel et l'Église Saint Maximin qui constituent des sites de qualité sont peut-être insuffisamment mis en valeur pour atteindre un retentissement extra-communal. Toutefois, le projet de grande envergure du parc de loisirs (Lotharingia) se concrétise parallèlement.

Toutefois, le potentiel environnemental existant sur la commune de JARNY (rivières de l'Orne, de l'Yron et du Rougewald ; étangs de Droitaumont et de Neuvron ; espaces sensibles tels que le Bois d'Olley, le marais et la héronnière de Labry...) constitue un atout patrimonial indéniable susceptible d'évoluer vers un atout touristique pour la ville.

Ainsi, en 1998, la commune de JARNY adhère à l'association pour le développement et la valorisation touristique du bassin de vie du Jarnisy et de la vallée de l'Yron (affirmation de ses atouts par rapport à l'agglomération messine ; valorisation et développement de l'attractivité touristique du bassin de vie).

En contrepartie, le milieu associatif témoigne d'un fort dynamisme à JARNY.

En effet, en 2001, près de 70 associations sur la ville se mobilisent dans des domaines aussi divers que la culture, l'économie, le social, les loisirs et le sport.

On note de plus, le début d'un développement de structures liées à la petite enfance, la diversité offerte en terme de loisirs aux jeunes enfants et adolescents pendant les temps extra-scolaires, l'existence de nombreux services (maisons de retraite, soins à domicile, portage des repas, garde à domicile) et animations (remise en forme, ateliers mémoire) en faveur des personnes âgées.

La ville compte 6 associations sportives :

Amicale des Tandémistes et Déficients Visuels,  
Association de Tir,  
Club d'Éducation Canine du Jarnisy,  
Écouter son corps,  
Jarny Loisirs Football,  
Sport Détente.

Ce petit nombre cache en fait une réalité fort différente avec la présence de l'Union Sportive du Jarnisy qui regroupe près de dix huit disciplines : aikido, athlétisme, badmington, basket-ball, boxe française, cyclisme, cyclotourisme, football, gymnastique, handisport, judo, pêche compétition, pétanque, randonnée pédestre, sport boules, tennis, tennis de table et volley-ball).

En matière culturelle, la ville de JARNY se montre très active, qu'il s'agisse de manifestations organisées pendant l'année, d'équipements disponibles ou encore du "vivier" associatif : Bizz'Art, Théâtre du Jarnisy, Jarny Jazz Festival, Centre d'Études Historiques du Jarnisy, La Clé des Champs, Centre d'Animation Local et Culturel, Groupe

de recherche pour une Action Culturelle, Harmonie Municipale de Jarny, Institut Musical d'Éducation et Recherche Artistique, Maison des Jeunes et de la Culture, Les P'tits Loups de Moulinelle, Ludothèque "le Lutin Vert".

Aussi, plus de treize associations interviennent dans le champ des loisirs : Association Amicale des Anciens Apprentis SNCF, Amateurs de Beaux Châssis, Amicale du Personnel Communal, Amicale des Retraites et Personnes Âgées, Amicale des Sapeurs Pompiers, Association des Jeunes Sapeurs Pompiers, Association Loisirs et Culture, Club Ados des Cheminots et Club jeunes, Club de Modélisme et Scientifique du Jarnisy, Échec Club du Jarnisy, Photo Ciné Club des Cheminots, Scouts de France, Cercle de Peinture Arc-en-Ciel.

La ville de JARNY propose actuellement de nombreux équipements de loisirs à destination des jarnysiens, des activités extra-scolaires pour les jeunes aux occupations pour les adultes en passant par un festival de Jazz et un autre de théâtre.

Aujourd'hui, les salles du Château de Moncel servent au Service Jeunesse de la ville et au centre aéré. Des expositions sont proposées au rez-de-chaussée. Ce service propose des loisirs divers : sorties, un centre aéré, des festivités estivales, des festivals de rock et la fête de l'Enfance.

La M.J.C. de JARNY propose aussi un grand nombre d'activités ludiques et de loisirs : arts plastiques, bridge, échecs, peinture sur soie, photo ou yoga. Le Centre de loisirs du C.E. Cheminots offre également un centre aéré, des clubs pour les adolescents ainsi que du sport pour adultes. Il dispose également d'une bibliothèque. Un mini-golf est aussi présent sur le domaine de Moncel. Un réseau de randonnée existe également sur la commune, permettant au promeneur de découvrir les divers paysages de JARNY.

La commune de JARNY compte aussi des associations particulières :

à caractère économique : J'achète à Jarny, Des Jarnysiens Investissent, Techneco.

à caractère patriotique : Union Nationale des Parachutistes, A.J.A.C.-A.F.N., Association des Mutilés Combattants et Victimes de guerre 14/18, Anciens Combattants Prisonniers de Guerre- C.A.T.M., Anciens Marins Coloniaux, F.D.C.R., F.N.A.C.A., 841ème Section des Médailles Militaires Conflans-Jarny-Briey, Le Souvenir Français, F.N.D.I.R.P., Fédération Générale des Retraités du Chemin de Fer.

pour l'environnement : L'Abeille Lorraine, Société Avicole, Association des Colombophiles, Association Communale de Chasse Agréée, La Gaule Jarnysienne, Ligue de Protection des Oiseaux, Société de Chasse "Les Amis St Hubert".

à caractère scolaire : F.C.P.E. (collèges et lycées), P.E.E.P..

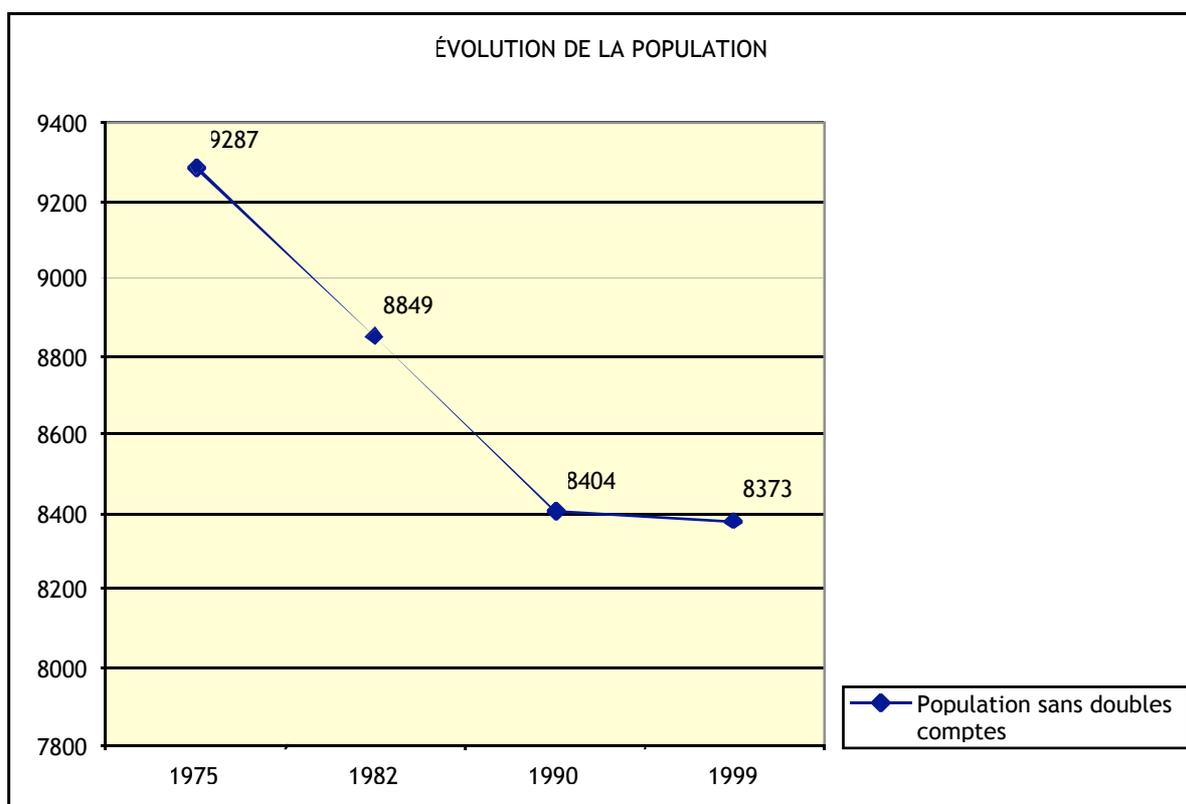
pour les échanges entre les peuples : Comité de Jumelage.

à caractère sanitaire ou social : Acane, Association d'Entraide aux Handicapés, Association Intervention, Association Valentin Haüy (aide aux aveugles), Avenir Santé, La Croix d'Or, La Croix Rouge Française, Secouristes de la Croix Rouge Française, Les Donneurs de Sang Bénévoles, Association Départementale des Conjointes Survivants de Meurthe-et-Moselle (veuves civiles), Moi j'Aide (Handicapés de Jarny), Secteur Juridique Prud'hommal C.G.T., Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapés, Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés du Jarnisy, Instance Locale de Gérontologie de Coordination des Cantons de Chambley et de Conflans en Jarnisy, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Orphelinat National des Chemins de Fer français, Les restos du Coeur, Le Secours Populaire, Association L'Écluse, Association de Défense des Jarnysiens.

## 2 LES DONNEES QUANTITATIVES

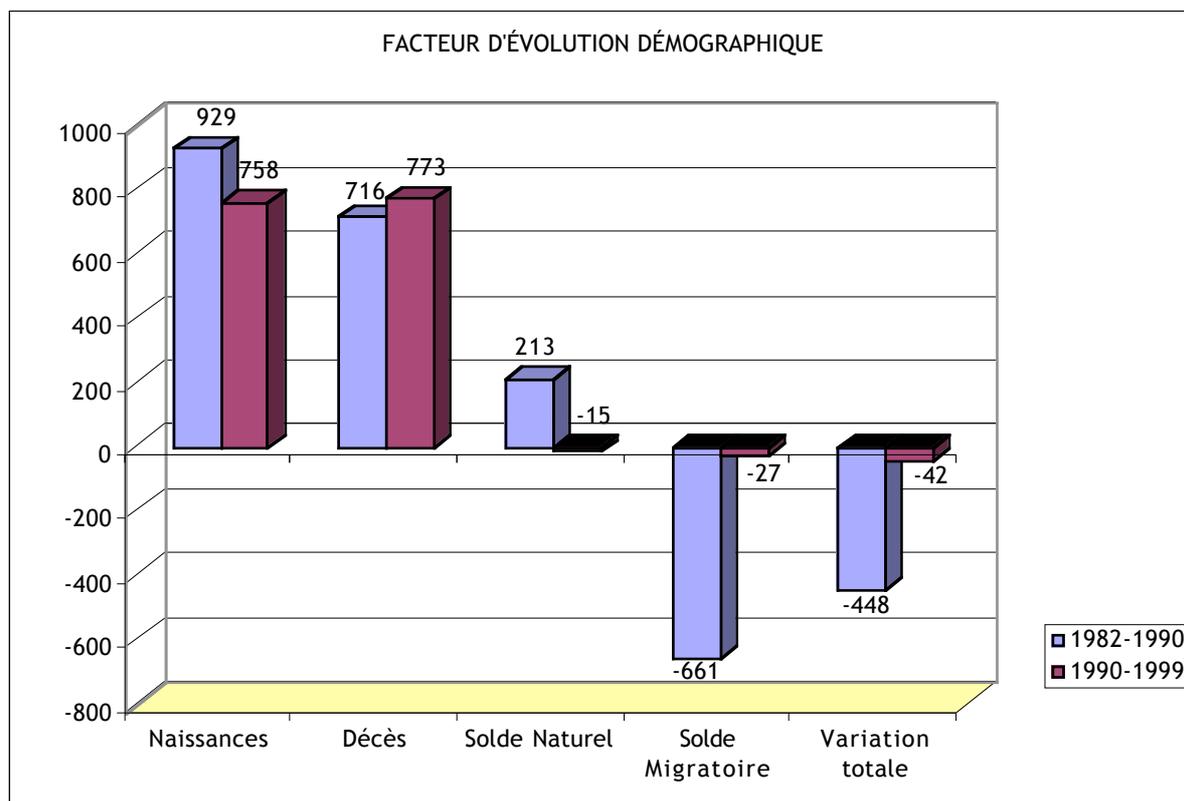
### 2.1 LA DEMOGRAPHIE

#### 2.1.1 L'évolution de la population



Les données du recensement général de la population (RGP) de 1999 montre que JARNY a perdu près de 10% de sa population en 25 ans. On remarque que la diminution de la population s'est concentrée sur la période 1975-1990, alors que depuis 1990, un redressement démographique est perceptible : le nombre d'habitants reste relativement stable .

## 2.1.2 Les facteurs de l'évolution démographique



L'évolution de la population est liée à deux facteurs : le mouvement naturel et le mouvement migratoire.

Le mouvement naturel (le nombre des naissances moins celui des décès) est actuellement négatif, alors que sur la période 1982-1990, la ville enregistrait un solde naturel satisfaisant. Ce résultat est le reflet d'un double phénomène : recul des naissances et progression du nombre de décès, marquant un vieillissement de la population.

A l'opposé le solde migratoire (bilan des personnes qui se sont installées et de celles qui ont quitté la commune) s'est fortement résorbé, pour être aujourd'hui pratiquement nul.

Jusqu'en 1990, la crise économique a fortement frappé le territoire (notamment la fermeture des sites miniers) et a conduit au départ d'un nombre important de résidents du canton, et plus précisément des jeunes.

A partir de la fin des années 1980, la reconversion industrielle amorcée dans le bassin a conduit à endiguer le départ des ménages du secteur.

### 2.1.3 La structure de la population par âge et par sexe

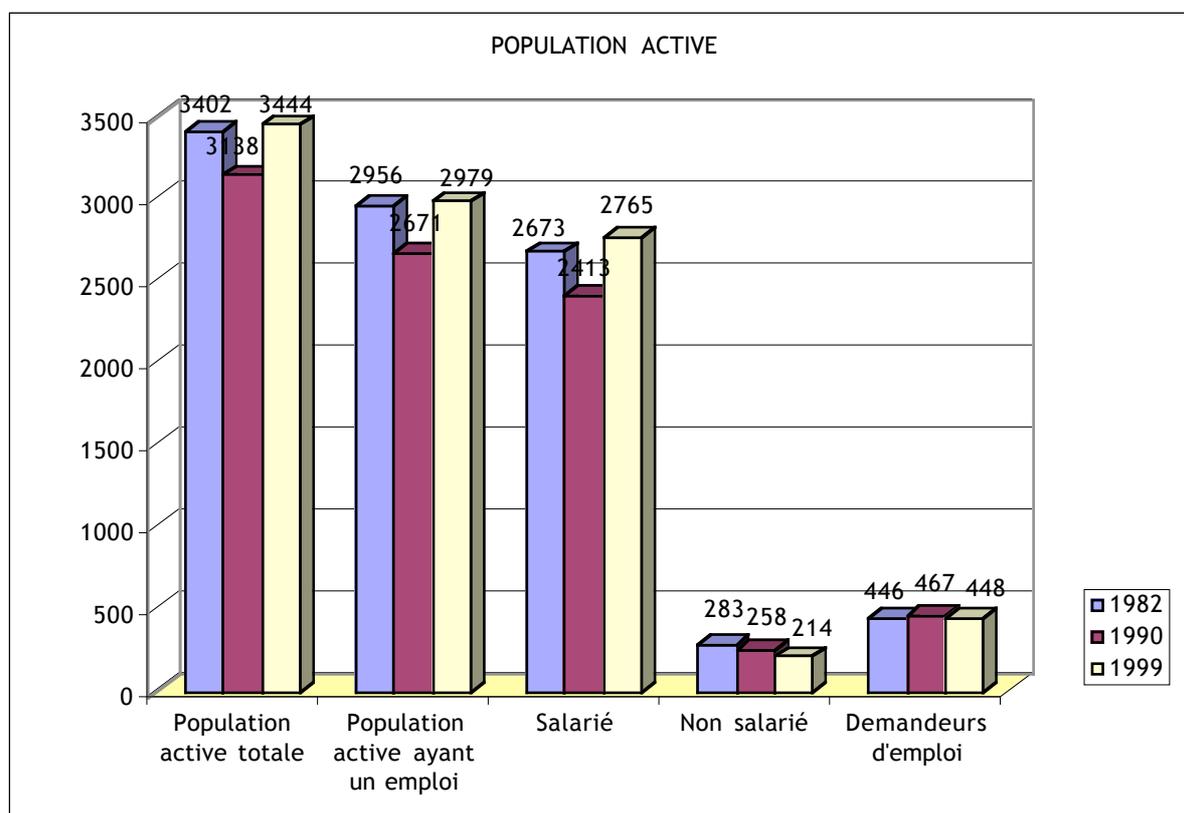
SOURCE R.G.P. 1999	1975	1982	1990	1999
	%	%	%	%
<i>0-19 ans</i>	33,9	28,6	25,2	22,8
<i>20-39 ans</i>	27,3	29,6	28,8	25,0
<i>40-59 ans</i>	24,5	25,4	23,9	26,6
<i>60-74 ans</i>	10,7	11,3	15,4	17,5
<i>75 ou plus</i>	3,6	5,2	6,7	8,1
<b>Total</b>	<b>9 287 hab.</b>	<b>8 849 hab.</b>	<b>8 404 hab.</b>	<b>8 373 hab.</b>

On constate tout d'abord une diminution de la population des moins de 20 ans : alors qu'elle représentait plus du tiers de la population totale en 1975, elle n'en représente aujourd'hui plus que 22,7%. La baisse de la natalité, ou encore jusqu'à une période récente, le départ des jeunes ménages actifs peuvent expliquer cette perte démographique. La ville de JARNY est donc marquée par une proportion relativement faible des moins de 20 ans.

C'est notamment le fait qu'en tant que pôle de services, la ville attire un nombre plus ou moins important de personnes âgées. En outre, la présence de deux maisons de retraite a également un impact au niveau des statistiques démographiques.

## 2.2 LA POPULATION ET LES ACTIVITES ECONOMIQUES

### 2.2.1 La population active



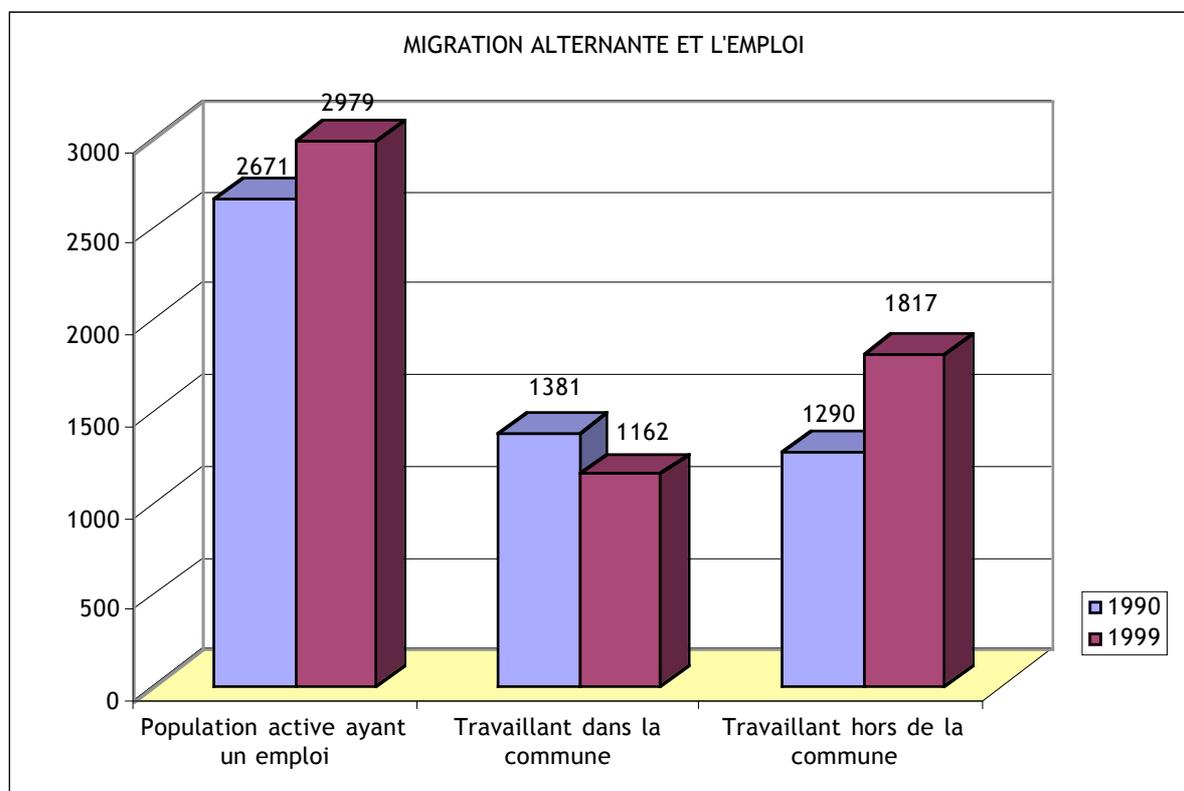
On appelle population active l'ensemble des individus en âge de travailler, ayant ou recherchant un emploi. Cette population et son évolution est donc étroitement liée à celle de la population totale et de sa structure.

Entre 1990 et 1999, la ville de JARNY a vu sa population active fortement augmenter (+ 9,8%) alors qu'elle avait connu une baisse significative entre 1982 et 1990.

Après avoir connu une croissance très importante du chômage dans les années 1970 et au début des années 1980, la tendance s'est renversée. Alors que la population active augmente, le nombre de demandeurs d'emplois diminue ce qui renforce de plus, cette tendance.

Toutefois, même si le chômage des jeunes et des femmes est en régression, le taux global reste élevé et le chômage de longue durée représente encore une part importante des actifs.

## 2.2.2 Les migrations alternantes et l'emploi

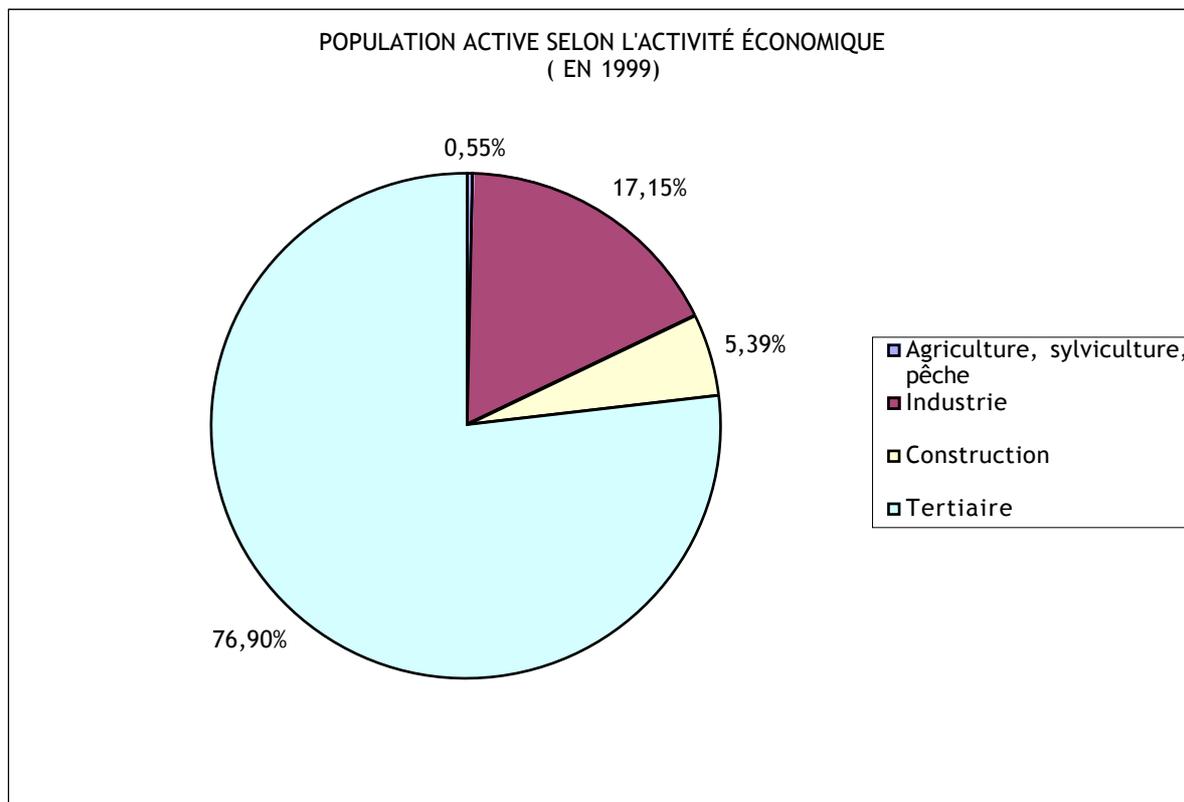


Les actifs ayant un emploi, résidant à JARNY, vont travailler :  
premièrement à JARNY même (près de 40%),  
en Meuse et surtout en Moselle (30%), notamment dans les communes des agglomérations messines et thionvilloises,  
au sein de la zone d'emploi : cantons de Briey, Homécourt, Chambley-Bussières, Audun-le-Roman et Conflans-en-Jarnisy (20%),  
dans l'unité urbaine de Labry, Conflans-en-Jarnisy (4%),  
en Meurthe-et-Moselle (4%),  
et hors de la Lorraine (3%).

La possibilité depuis JARNY, de rejoindre rapidement l'autoroute A 31 et donc les agglomérations de Metz, Luxembourg, Nancy ou Pont-à-Mousson est de nature à favoriser l'arrivée de migrants alternants, qui cherchent souvent à échapper aux grandes villes dans lesquelles ils travaillent, désirant se loger dans des communes plus éloignées, dans un cadre rural. De la même manière, la liaison est-ouest (A 4 de Paris à Strasbourg) permet d'accéder aux agglomérations de Verdun et d'Etain.

Le maillage ferroviaire conséquent (lignes Metz-Verdun et Nancy-Metz-Luxembourg) renforce la trame routière considérable et favorise le développement d'une population de migrants alternants travaillant à Metz ou dans le bassin d'emploi de Thionville.

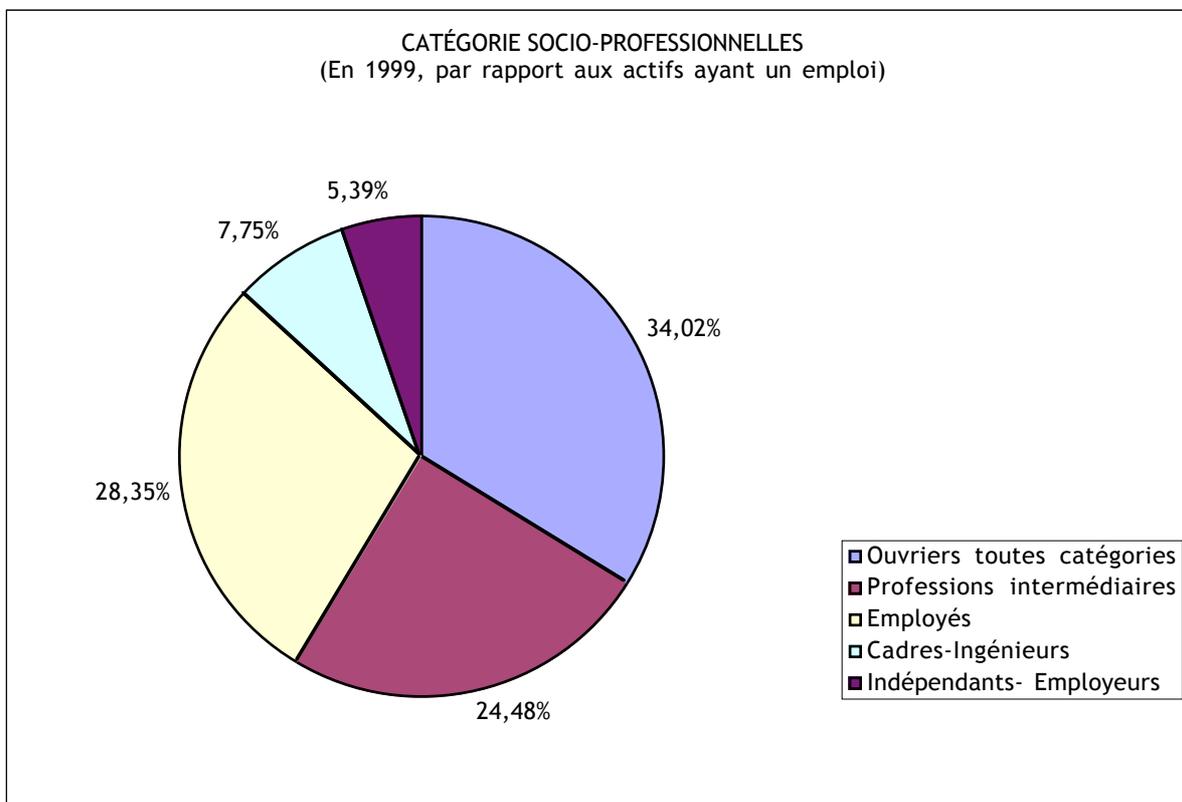
### 2.2.3 L'évolution de l'emploi par activités



Les tendances de l'emploi à JARNY se caractérisent par la forte présence de l'activité tertiaire en tant que plus important employeur de la commune et le faible nombre d'activités situées dans le domaine de l'industrie, de la construction ou encore de l'agriculture.

Il est important de noter qu'un quart des actifs travaille dans le secteur public : en effet, les nombreux services parapublics et publics rendent la ville très attractive même si certains services (hôpital, tribunal...) sont absents ou restent implantés à Briey.

## 2.2.4 Les catégories socioprofessionnelles



Ce tableau montre dans quelle catégorie socio-professionnelle sont classés les habitants de JARNY.

Les emplois perdus dans les secteurs sidérurgiques et miniers ont été compensés en grande partie par une augmentation très importante (+ 40%) de chacune des catégories suivantes : professions libérales et cadres supérieurs, cadres moyens, employés, artisans et commerçants.

## 2.2.5 Les activités

En novembre 2000, la ville de JARNY compte près de 230 entreprises (sur les 434 implantées sur le canton), dont 13 emploient plus de 20 personnes. Ces dix dernières années, le tissu d'activités affiche un dynamisme certain en matière d'industrie et de commerce : cette reconversion économique intervient après une période difficile due à la fermeture des sites miniers et à la crise de l'industrie.

On note la présence de groupes industriels de taille conséquente (Cilomate...) et d'un tissu diversifié de Petites et Moyennes Entreprises et Industries.

ACTIVITES	NOMBRE EN 2000
<i>Sylviculture, exploitation forestière</i>	1
<i>Industrie alimentaire</i>	7
<i>Industrie automobile</i>	1
<i>Industrie textile</i>	1
<i>Fabrication et exploitation minérale</i>	6
<i>Fabrication d'instruments</i>	1
<i>Fabrication meubles</i>	1
<i>Edition, imprimerie, reproduction</i>	2
<i>Construction</i>	8
<i>Transports</i>	10
<i>Commerce et réparation automobile</i>	11
<i>Commerce de gros, intermédiaire du commerce</i>	6
<i>Commerce de détail</i>	69
<i>Hôtel et restaurant</i>	27
<i>Finance et assurances</i>	7
<i>Immobilier</i>	9
<i>Services fournis aux entreprises</i>	13
<i>Education</i>	2
<i>Santé et action sociale</i>	2
<i>Captage, traitement et distribution d'eau</i>	2
<i>Assainissement, voirie, déchet</i>	1
<i>Service personnel</i>	17

La ville est dotée d'un nombre relativement important de zones industrielles et d'activités:

- Z.I. de JARNY-Giraumont en cours d'aménagement,
- Z.I. du Quartier de Moulinelle.
- Z.A.C. de la Mine de Droitaumont,
- Z.A.C. du Bois de Sainte Catherine,
- Z.A.C. Victor Prouvé partiellement occupée.

La Z.A.C. Victor Prouvé semble cependant marquer le pas alors que celle de JARNY-Giraumont ne compte encore aucune implantation.

## Le commerce

COMMERCES ET SERVICES	NOMBRE EN 2000
<i>Boucherie charcuterie</i>	3
<i>Boulangerie pâtisserie</i>	7
<i>Hôtel café restaurant plats à emporter</i>	29
<i>Alimentation générale et épicerie</i>	1
<i>Supermarché</i>	3
<i>Pharmacie</i>	4
<i>Optique Prothèse</i>	3
<i>Habillement et chaussures</i>	17
<i>Bijouterie horlogerie joaillerie</i>	2
<i>Coiffure esthétique parfumerie</i>	19
<i>Librairie papeterie tabac presse</i>	4
<i>Garages réparation automobile contrôle technique</i>	10
<i>Taxi ambulances transport de personnes</i>	4
<i>Banque assurances</i>	7
<i>Pompes funèbres marbrerie</i>	3

L'appareil commercial de JARNY se révèle dense et diversifié et reflète bien son rôle de pôle attractif commercial en tant que lieu de vie des nombreux migrants alternants de la commune : les activités de commerce de détail, hôtels et restaurants représentent près de 50 % des entreprises.

Le "petit commerce" se situe principalement le long de l'axe central de la ville ; souffrant de l'absence de centre ville marqué, d'autres sont éparpillés dans l'agglomération. Néanmoins, en ce qui concerne les activités de prestations de service aux entreprises, à l'exception des banques ou experts comptables, il en existe peu sur JARNY.

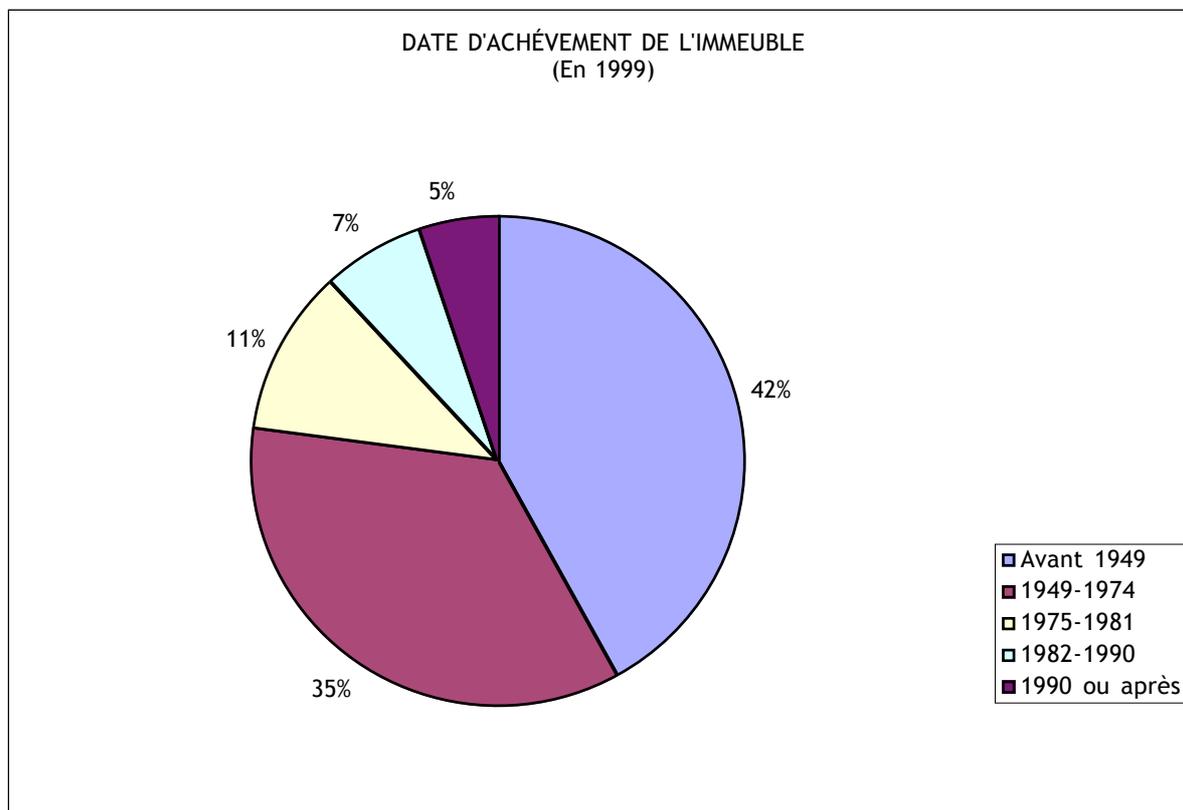
## L'agriculture

Jusqu'en 1988, la ville de JARNY se caractérisait par une augmentation du nombre de ses exploitations agricoles, ce qui allait à l'opposé des tendances générales. Cependant, depuis, cette tendance s'est radicalement inversée, et le nombre des exploitations agricoles sur la ville a fortement diminué ces dix dernières années : en 2000, il existe trois exploitations sur le territoire de la commune. Il s'agit pour le principal de cultures céréalières (orge, maïs, colza et blé) et d'élevage bovin (viande et lait).

AGRICULTEURS	SITUATION DU SIÈGE	STATUT D'EXPLOITATION	PRINCIPALES PRODUCTIONS	S.A.U. en Hectares
<i><u>Agriculteurs de Jarny:</u></i>				
SCWARTZ Georges Ferme de Moncel	JARNY	E.A.R.L.	Céréales + Lait + Viande	140
WEY Jean et Michel 2, rue Sully	JARNY	E.A.R.L.	Céréales + Lait + Viande	250
WEY Joseph Ferme du Breuillot	JARNY	Individuel	Céréales + Elevage	130

## 2.3 LE LOGEMENT

### 2.3.1 Ancienneté du parc immobilier



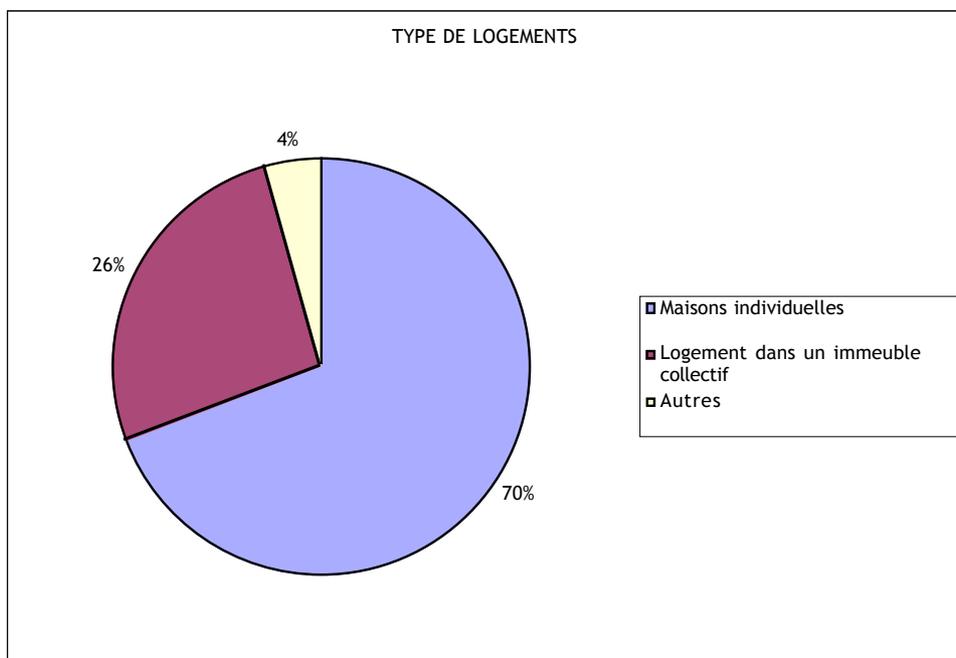
L'analyse de l'âge du bâti nous révèle qu'à partir d'un tissu ancien encore très présent (plus de 4 logements sur 10), la ville de JARNY a connu un essor important de la construction entre 1949 et 1974, avec l'implantation de plusieurs cités d'habitat ouvrier, puis un ralentissement sensible durant la dernière décennie.

En 1990, la commune de JARNY a lancé une Opération Prioritaire à l'Amélioration de l'Habitat se situant dans le cadre de la reconquête de la ville.

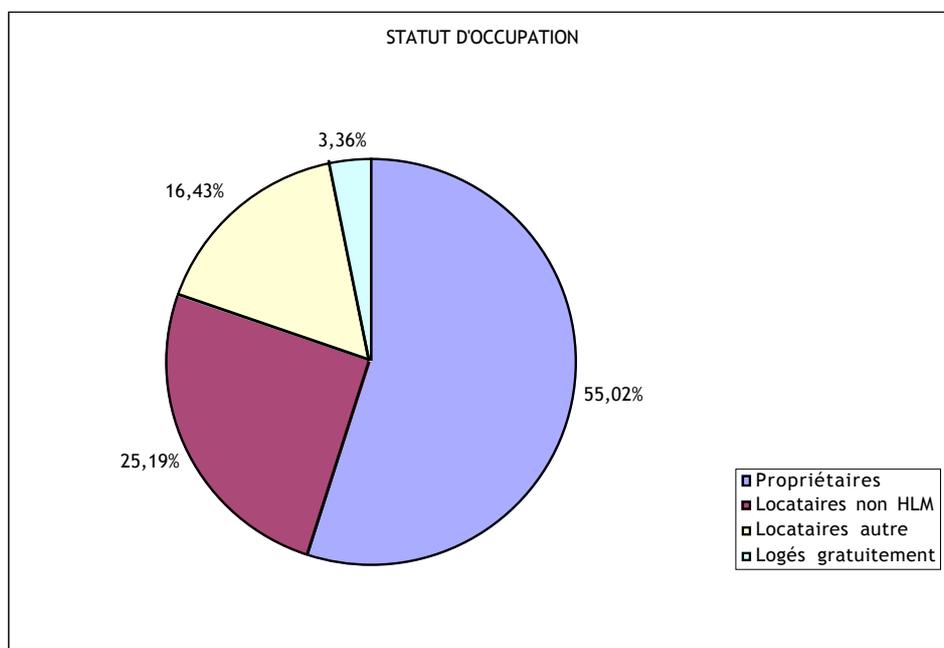
Mis en évidence par le Programme Local de l'Habitat, ses objectifs sont :

de réhabiliter le parc de logements et notamment les logements vacants des deux quartiers anciens de la ville : Jarny-gare et Jarny-mairie,  
et d'accompagner la vente des derniers logements du parc des mines de Droitaumont et de la Moulinelle.

### 2.3.2 Type de logements



L'habitat individuel demeure prédominant sur le territoire de JARNY. Cependant la ville offre un partage équilibré entre habitat individuel et logements collectifs (1/4 de l'habitat collectif est formé de logements H.L.M.).



La situation immobilière de JARNY fait état d'une forte demande de pavillons et d'habitations résidentielles en accession ou en location qui ne peut être satisfaite et explique ainsi en partie la baisse de population dans la commune. Il est également observé que le marché immobilier ne dispose pas suffisamment d'appartements de grandes tailles de type quatre et cinq pièces, avec loyers modérés ou émanant du parc HLM.

### 2.3.3 Confort des logements

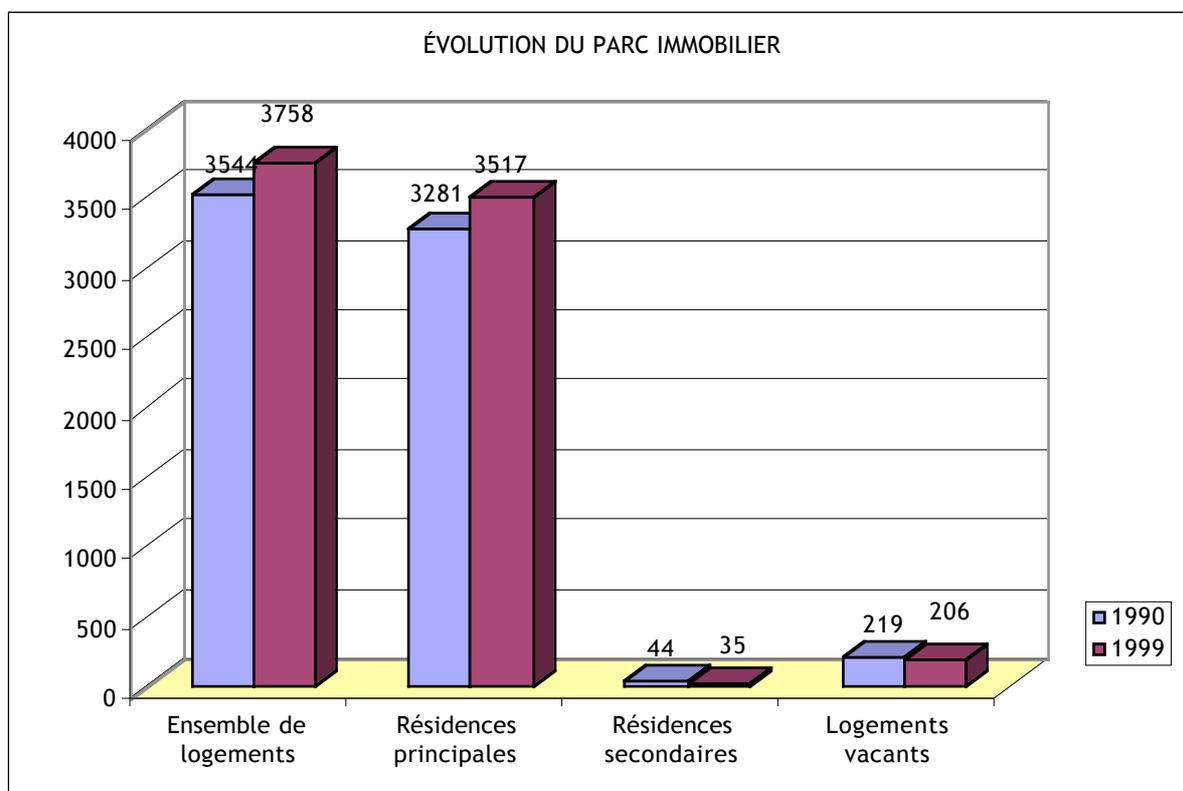
ELEMENTS DE CONFORT	TOTAL RESIDENCES PRINCIPALES
<i>Chauffage central collectif</i>	7,5%
<i>Chauffage central individuel</i>	59,5%
<i>Autres moyens de chauffage</i>	33%
<i>Ni baignoire, ni douche</i>	1,5%
<i>Baignoire ou douche (sans salle d'eau)</i>	3,5%
<i>1 salle d'eau</i>	90%
<i>2 salles d'eau ou plus</i>	49%
<i>W.C. à l'intérieur du logement</i>	97,25%
<i>W.C. à l'extérieur du logement</i>	2,75%

Le niveau de confort des résidences principales de JARNY est globalement bon, avec près de 85% de logements tout confort.

Par rapport à 1990, le confort du parc de logements a relativement bien progressé : l'habitat peu ou pas confortable est passé de 258 à 45 logements, soit la remise aux normes de plus de 8 logements sur 10 durant cette période.

Dans le cas de logements inconfortables, il s'agit souvent de logements anciens, à l'aspect dégradé.

### 2.3.4 Evolution du parc immobilier



Le nombre total de logements sur la ville s'élevé à 3 758 en 1999, soit une progression de 6% du parc de logements depuis 1990. Ce sont donc 214 nouveaux logements créés dans la ville ces 10 dernières années.

Le nombre de résidences principales a progressé de 7,2% entre 1990 et 1999. Cette hausse est due en partie à la création de logements nouveaux, et pour une autre part (plus faible) à la diminution de résidences secondaires et de la vacance.

Les résidences secondaires représentent en 1999, 0,3% du parc total de logements ce qui vient confirmer la vocation essentiellement résidentielle de la ville de JARNY.

En 2001, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'initie avec le concours d'aides incitatives alors que le taux de vacance reste important, notamment sur le centre ancien de JARNY (au-delà de 10 %). En 2004, l'OPAH est reprise par la Communauté de Communes. Cette opération est aujourd'hui terminée.

## 2.4 LES EQUIPEMENTS ET RESEAUX

### 2.4.1 Les équipements communaux

#### *Les structures intercommunales*

En plus de son identité de pays (Pays du Jarnisy), la ville de JARNY appartient à la Communauté de Communes du Jarnisy, créée le 01/01/2002, composée de 21 villes ou villages et regroupant près de 18 000 personnes. Elle réside au Château de Moncel.

La commune de JARNY appartient au Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères, au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy et au Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire (Briey).

Elle adhère également au Syndicat des Communes Riveraines de l'Orne, dont le but est de combattre la pollution et l'envasement de l'Orne, de permettre par tous les moyens l'écoulement maximal des eaux de la rivière afin d'éviter tout risque d'inondation et d'aménager des espaces de loisirs sur les rives de l'Orne.

#### *Les équipements scolaires et les services communaux*

La commune de JARNY dispose d'infrastructures scolaires publiques complètes jusqu'au niveau BAC+2 :

5 écoles maternelles (écoles Imbert, Casanova, Joliot Curie, Pagnol et Wallon),  
5 écoles primaires (écoles Wallon, Ferry, Picasso, Pagnol et Saint Exupéry),  
2 établissements d'enseignement du 2nd degré de 1er cycle (collèges Aragon et Mezières),  
2 établissements d'enseignement du 2nd degré de 2ème cycle (lycée d'enseignement général Zay et le lycée professionnel régional).

C'est au total près de 3 300 élèves qui sont scolarisés dans la commune.

De plus, la commune dispose d'organisme de formation :

GRETA,  
Centre de Formation des Apprentis,  
et Institut Régionale de Formation pour Adultes Est Interrégion

Quatre cantines sont disponibles pour la restauration des élèves : la cantine du foyer Guy Moquet pour les écoles primaires, la cantine du collège Louis Aragon et chaque cantine des deux lycées.

Le service de transport est géré par le Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire (Briey). Il n'existe pas de service communal.

Au total, ce sont plus d'une vingtaine d'activités sportives qui peuvent être pratiquées au sein de la ville de JARNY : football, pétanque, cyclisme, boxe, tennis de table.

Les équipements permettant la pratique d'activités sportives sont assez nombreux :

les salles Maurice Baquet (arts martiaux, gymnastique), Delaune (athlétisme, disciplines handisport, volley-ball), Jean Zay (badminton), Génot (pétanque), et René Rousseau (tennis de table),

le square Toussaint (salle de musculation),  
et les stades Hugo Gnemmi, du Bois du Four, et Génot (football).

Le dynamisme culturel est perceptible à travers les nombreux équipements présents sur JARNY:

le Centre Culturel Espace Gérard Philippe (spectacles),  
le Centre Musical Anne Franck,  
la Bibliothèque Elsa Triolet (sections livres, CD Rom et CD),  
le Château de Moncel,  
le Centre Jules Romains.

En plus de toutes ces possibilités d'activités offertes, le Service Jeunesse de JARNY, qui utilise pour l'instant le Château de Moncel et prochainement le bâtiment Concordia, se montre actif : sorties visite de villes, animations sportives, tombolas, soirées, organisation de stages pour l'obtention du BAFA, activités théâtrales...

#### ***Les équipements administratifs et autres :***

Au niveau des services publics présents dans l'agglomération, on constate qu'ils sont assez diversifiés :

- Mairie (services administratifs),
- Services Techniques,
- Centre Communal d'Action Sociale,
- Foyer Guy Moquet,
- Agence Nationale Pour l'Emploi,
- Trésor Public,
- Perception,
- Pompiers,
- Gendarmerie Nationale,
- et Commissariat de Police.

D'autres permanences sont cependant assurées à JARNY:

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (deux fois par semaine, rue Jurue),
- Caisse d'Allocations Familiales (une fois par semaine, en mairie),
- Mutuelle Générale des Travailleurs Lorrains (une fois par mois, rue Jurue),
- F.N.A.T.H. -accidentés du travail- (une fois par mois, rue Jurue),
- Maladies Professionnelles (une fois par mois, rue Jurue),
- A.M.A.V.R. -association d'aide aux victimes- (deux fois par mois, rue Jurue),
- Mission Locale de Briey (sur rendez-vous),
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Nord-Est (une fois par mois, rue Jurue),
- Maladie d'Alzheimer (une fois par mois, rue Jurue),
- Point Informations Immobilières (une fois par mois, rue Jurue),
- Chambre Syndicales des Propriétaires et Copropriétaires de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges (une fois par mois, rue Jurue),
- Armée de terre (une fois par mois, Centre Jules Romains).

L'Eglise Saint Maximin (avenue Wilson), la Chapelle Notre Dame du Rail (avenue Patton) et la Chapelle Saint Joseph (rue de la Chapelle) constituent les différents lieux de culte présents sur le territoire de la commune.

La ville ne dispose encore pas pour l'instant d'hôpitaux ou d'établissements de santé, une maison de retraite privée est cependant présente alors qu'une autre est en projet. Néanmoins ambulances, médecins généralistes, pharmacies, chirurgiens dentistes, masseurs kinésithérapeutes, infirmières, orthophoniste, ophtalmologue, radiologue, cardiologues, orthopédiste, podologue, gynécologue obstétricien, pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, centre médico-social et vétérinaires sont présents dans l'agglomération.

## 2.4.2 Les réseaux

### *Les voies de communication et moyens de transports*

Les infrastructures routières (RD 603) et surtout ferroviaires empruntent largement les vallées pourtant modestes formées par l'Orne, l'Yron et le Rougewald.

La proximité de grandes agglomérations, notamment de Metz, permet à JARNY de profiter d'infrastructures routières d'importance nationale et internationale, et ce autant dans le sens nord-sud que d'est en ouest.

L'autoroute A 31 constitue l'épine dorsale des relations nord-sud nationales et européennes. L'agglomération jarnysienne n'est pas desservie directement, mais profite de l'accès facile et rapide au niveau de l'échangeur de Metz-sud via la route RD 603. Elle bénéficie ainsi de la proximité d'un axe routier international, au trafic dense, tout en échappant à ses nuisances.

La trame nord-sud est également complétée par un réseau dense de voies secondaires :

au nord, la route RD 613 permet de rejoindre Briey, et permet l'accès à l'autoroute A 4. Au delà de Briey, il est possible de rejoindre Longuyon (RD 643), Longwy (RD 906 puis N 52), Autun-le-Tiche (RD 906 puis RD 16) ou Thionville (RD 906 puis RD 139).

au sud, la route RD 952 permet de rejoindre Chambley-Bussières. Plus loin, l'accès vers Saint Mihiel en Meuse ou à Thiaucourt-Regniéville et Pont-à-Mousson se fait par la RD 901.

Les liaisons est-ouest sont tout aussi pratiquées :

L'autoroute A 4, assurant la liaison Paris-Strasbourg via Metz, est très facilement accessible depuis l'agglomération jarnysienne. Elle constitue un axe majeur du département, permettant de rejoindre rapidement Étain et Verdun à l'ouest, Metz (au nord) et Saint Avold (à l'est).

la RD 603 permet de rejoindre Étain et Verdun à l'ouest et l'échangeur de l'autoroute A 31 de Metz-sud à l'est.

Un réseau secondaire important permet la desserte aux différents quartiers résidentiels de JARNY. La construction d'ensembles d'habitat, tels que les lotissements, ont cependant fortement favorisé la réalisation de voies de circulation en impasse, enclavant ainsi ces différents quartiers.

Plusieurs lignes S.N.C.F. traversent le canton et permettent de relier l'agglomération jarnysienne aux principaux pôles urbains du département et de la région.

La ligne Metz-Verdun - desserte nord sud - permet de rejoindre Verdun (35 à 40 mn), Étain (15 à 20 mn), Homécourt (12 à 17 mn), Joeuf (15 à 20 mn) et Metz (40 à 60 mn).

Les lignes Nancy-Metz-Luxembourg et Metz-Longwy-Longuyon -liaisons nord/sud- relient Jarny à Longuyon (30 mn), Longwy (40 mn), Pagny-sur-Moselle et Pont-à-Mousson, ainsi qu'à Nancy et Luxembourg (via Metz).

Au-delà du trafic de voyageurs, la gare de Conflans-JARNY accueille le fret à l'échelle nationale et même internationale.

Une ligne d'autocar relie Metz à Verdun et traverse le canton dans son ensemble en desservant sept communes : Olley, Jeandelize, Boncourt, Conflans, JARNY, Doncourt et Saint-Marcel. Cette ligne est conjointement exploitée par les Rapides de Lorraine et les Rapides de Meuse (ligne n° 69).

Au niveau du pôle "Conflans-JARNY", 4 arrêts sont assurés avec une traversée des communes de part en part.

### ***L'alimentation en eau potable***

L'ensemble des zones urbaines est alimenté en eau potable à partir de l'exhaure de la mine de Droitaumont, située sur le territoire communal.

La station de traitement et de nanofiltration est localisée rue des Écoles à JARNY. C'est la Compagnie Générale des Eaux qui gère la distribution.

### ***L'assainissement***

La ville de JARNY est intégrée dans le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy compétent en matière de traitement des eaux usées, d'entretien du réseau et des installations des 4 autres communes adhérentes : Conflans en Jarnisy, Doncourt les Conflans, Giraumont, Labry.

Une nouvelle station d'épuration, située sur la route de Tichémont, est mise en service depuis la fin du mois de janvier 2003.

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée avec pour objectif de traduire les choix (assainissement collectif ou autonome) de la commune en matière d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du ban communal.

### ***Les déchets***

La commune de JARNY appartient au Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy. Ce groupement, créé en 1973, a pour vocation unique la gestion des ordures ménagères et une double compétence : collecte et traitement des déchets ménagers. Les 25 autres communes concernées sont : Anoux, Anderny, Auboué, Avril, Les Baroches, Batilly, Briey, Doncourt, Giraumont, Hatrize, Homécourt, Jouaville, Joeuf, Labry, Lantefontaine, Mairy Mainville, Mancieulles, Mance, Moineville, Moutiers, Puxe, Saint Ail, Trieux, Tucquenieux, Valleroy.

C'est à Conflans, depuis le 1er juillet 2002, au Centre d'Enfouissement Technique que sont déposés les déchets.

Depuis l'été 2002, la mise en place du tri sélectif est effective. De plus, des bennes à verre, à papier et à tissu sont à la disposition des habitants, dans les différents quartiers de JARNY.